Joseph Barou

Parcours à travers l'histoire

de

LÉRIGNEUX

notes et documents

#### À la mémoire

de mes grands-parents:

Jean Pierre Barou (1873-1949) et Benoîte Jeanne Marie Néel (1871-1951),

nés tous deux à Jean Faure,

et de mon père:

Jean-Mathieu Joseph Barou (1909-1990),

né à la Fougère.

.

#### Remerciements

Nous remercions bien sincèrement M. Chauve, commerçant à Lérigneux, qui nous a aimablement procuré les cartes postales anciennes qui servent d'illustration à ce numéro de *Village de Forez*.

#### Présentation

Les pages qui suivent ne constituent pas vraiment une histoire de Lérigneux. D'ailleurs peut-on faire l'histoire d'un village ? On ne sait que très peu de choses des premiers temps. Même si, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, les documents deviennent beaucoup plus abondants, de longues périodes passent pendant lesquelles la chronique reste très discrète. Jamais on ne pourra tout dire et tout écrire. C'est heureux ainsi, il restera toujours à découvrir.

Il s'agit plutôt ici d'un parcours, au fil des siècles, avec quelques étapes importantes : les origines, la démographie du village au XVIII<sup>e</sup> siècle, les remous de la période révolutionnaire, la reconstruction de l'église et le partage de la montagne de Dovézy au XIX<sup>e</sup> siècle, un peu de la vie municipale au début du xx<sup>e</sup> siècle, la « bataille de Lérigneux » du 7 août 1944...

Ce parcours a été écrit surtout pour les habitants de Lérigneux et pour ceux qui ont quitté le village mais qui ont encore leurs racines entre la Trézaillette et le Cotayet afin de maintenir – ou de réveiller – la mémoire. C'est un peu de la vie de nos ancêtres que nous essayons de retrouver. Certes l'histoire de notre village est bien banale et ressemble à celle de beaucoup d'autres : une vie difficile, beaucoup de travail, des peines, quelques joies... Cependant c'est notre histoire et nous l'aimons.

À la suite de chaque chapitre nous avons annexé des documents d'époque, parfois inédits, collectés depuis des années dans des archives familiales ou dans celles de la Diana. L'ensemble n'a d'autre ambition que d'être une petite contribution à l'histoire de nos villages foréziens.



## 1 - De Lerignacum à Lérignieu

OUR l'ancienne route d'Ambert, Lérigneux, à dix kilomètres de Montbrison, est aujourd'hui l'une des Ocommunes les plus discrètes et les moins peuplées (118 habitants en 1990) de l'arrondissement de Montbrison. C'est pourtant une paroisse fort ancienne. Le bourg groupé autour d'une belle petite église est bâti sur une éminence, à 930 m d'altitude, entre deux rivières : Le Cotayet et la Trézaillette. Dovézy, le hameau le plus important, à 1 050 m d'altitude touche presque la forêt qui s'étend jusqu'à la lande de la Petite Pierre Basane (1 344 m), aux confins de l'Auvergne. La commune a une superficie de 976 hectares.

De nombreux éléments attestent de l'ancienneté du peuplement de son territoire. Lérigneux devrait son nom actuel à Lerius, probablement le nom d'un propriétaire gallo-romain, auquel a été ajouté le suffixe « acum ». Lerineu apparaît au XIIIe siècle puis est devenu Lérignieu et enfin Lérigneux.

#### Le Gâs de Genétoux

Au siècle dernier, Louis-Pierre Gras signalait au « Gâs de Genétoux » les traces de ce qu'il pensait être un oppidum (village fortifié antique) :

On y voit un bouleversement régulier de terrain curieux à étudier où l'on a cru reconnaître les vestiges d'un petit camp retranché, admirablement situé du reste pour dominer la plaine du Forez.

C'est un plateau elliptique, entouré de fossés aujourd'hui comblés, sur lequel sont disposées en demi-cercle huit fosses rondes ou ovales ; les deux plus larges sont placées au sommet de cette ligne courbe et réunies par un sentier creux. Une autre fosse se trouve au nord et en dehors de l'enceinte... 1.

#### L'Estra de Lérigneux

Le même auteur décrit aussi le tracé d'une très ancienne voie, l'Estra de Lérigneux, qui reliait Moingt à l'Auvergne en passant par Vinols, Contéol et Lérigneux : Cette route, nommée aussi iter Marchand, se dirigeait sur Ambert. Elle devait couper le viol Romieu de Saint-Anthème au Gâs de Genétoux 2.

Dès le haut Moyen Âge les habitants du lieu forment sans doute une petite communauté rurale mais c'est seulement au XIIIe siècle qu'apparaît la première mention de la paroisse qui dépend de la châtellenie de Châtelneuf. Sa petite église est dédiée à saint Jacques le Majeur. Le clocher est construit au XVe siècle.

#### Les souterrains refuges

Quelle était alors la vie des habitants de Lérigneux ? Ils avaient probablement le sort commun des Foréziens, une vie souvent difficile, sans doute, avec une insécurité latente. Comme le village n'était protégé par aucun château fort, les habitants ont eu recours aux souterrains refuges. Bien qu'obstrués, ils en subsistent encore à la Fougère, à Chavassieux, au Genétoux. Assez récemment un nouveau souterrain a été découvert au Mas 3. Il a été décrit avec précision par Éric Clavier. Près de ce lieu ont été trouvés des fragments de tuiles à rebord et des tessons de céramique commune attestant d'une occupation humaine ancienne. Il y aurait eu, autrefois, au Mas, un hameau important ; nous en reparlerons à propos de la peste.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Louis-Pierre Gras, *La Revue Forézienne*, 1867, p. 229-233.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Clavier Éric, Le souterrain du Mas, Groupe de Recherches Archéologiques de la Loire, nº 6, 1995, p. 49-63.

#### L'achat de la montagne de Dovézy

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, les habitants forment une communauté particulièrement solidaire. Nous voyons, en 1525, vingt chefs de feux des hameaux de Dovézy, La Rochette, Le Fay et Jean Faure acheter en commun la « montagne de Lérigneux » pour y faire paître leurs troupeaux. Pendant plus de trois siècles, jusqu'en 1855, date du partage, cet espace des hautes chaumes sera exploité collectivement par les habitants des hameaux de la partie haute de la paroisse.

#### La grande peste de 1629-1632

À l'emplacement du lieu-dit du Mas, à 300 m à l'ouest du bourg, la tradition dit qu'il y avait un important hameau qui aurait été totalement abandonné à la suite d'une épidémie de peste. L'abbé Breuil, curé de Lérigneux de 1895 à 1904, présenta, à ce sujet, une communication à la société historique la Diana. Nous en reprenons les principaux éléments :

Nous trouvons la preuve de l'existence du village du Mas dans un terrier du château du Chevallard, près Lérigneux. Ce terrier est conservé aux archives de la Diana. Dans ce terrier, nous voyons que le 31 décembre 1577, Jacques Farge, du village du Mas, paroisse de Lérigneux, reconnaissant qu'il était « homme couchant et levant, taillable et exploitable de noble, égrège et vénérable Estienne de Rivoire, prieur de Saint-Romain-le-Puy et seigneur du Chevallard ». Le même jour, Antoine Farge, laboureur au Mas, et Étienne Mourel, du même lieu, reconnaissaient aussi devoir divers cens et servis au même prieur... <sup>4</sup>.

Le hameau du Mas, cité dans plusieurs autres terriers, existait donc encore en 1577. Quand et pourquoi a-t-il disparu ? L'abbé Breuil émet une hypothèse en citant le testament d'un ancien curé de Lérigneux <sup>5</sup> :

Le 15 avril 1646, Messire Antoine Neyron, curé de Lérigneux, retenu d'infirmité corporelle, dictait son testament à « Maître Pierre-Louis Ronzat, capitaine châtelain de Châtelneuf, son bon et intime ami ». Dans ce testament il est dit : « Je donne et lègue à Jeanne Chavassieu, veuve de Jean Passel, la somme de soixante livres pour les bons et agréables services qu'elle m'a rendus, ainsi que Catherine Chavassieu sa sœur, lorsque durant la peste, je m'étais retiré dans le château du Chevallard... » La peste a donc sévi à Lérigneux du temps du curé Neyron, décédé en 1646, et elle a sévi d'une manière si terrible que le curé se crut obligé de quitter sa cure et le bourg de Lérigneux...

Une grande épidémie de peste a bien sévi en Forez de 1629 à 1632. Elle ne s'est pas localisée aux villes de la province mais a *touché tout le pays* <sup>6</sup>. On lui doit très probablement la disparition du village du Mas qui depuis cette époque ne figure plus, dans aucun acte, comme lieu habité. Toujours selon l'étude de l'abbé Breuil, d'autres hameaux eurent grandement à souffrir du fléau. Ainsi Genétoux, autrefois nommé Jeannetou, comptait en 1577 au moins quatre tenanciers d'après le terrier du Chevallard : Michel, fils d'Anthoine Amarus, Pierre Marquet, Pierre Neyel dit Maget et Pierre Vachier. À Chavassieu, se trouvaient cing chefs de feu dépendant du même fief.

Lérigneux fut donc très touché par le fléau. C'est à cette occasion que le curé Neyron voua sa paroisse à saint Roch et à saint Sébastien, saints traditionnellement invoqués contre les épidémies. Par testament il fit une fondation :

Je veux être fait, à perpétuité, deux processions au puiz de Mondian, l'une le jour et fête de M. saint Roch, et l'autre le jour et fête de M. saint Sébastien, et, les deux mêmes jours, je veux être célébrée la saincte messe dans ladicte église de Lérigneu. Pour lesquelles processions et messes, je veux être païé annuellement, perpétuellement la somme de six livres ; laquelle somme hypotèque

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Abbé Breuil, « La peste et le culte de saint Roch à Lérigneux », Bulletin de la Diana, t. X, 1898.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Ce document était dans les archives de Lérigneux, archives de la fabrique, très probablement. Qu'est-il devenu?

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Cf. Auguste Bernard, *Histoire du Forez*, tome II, p. 274.

sur mon domaine des Gouttes, particulièrement sur un pâquier appellé Prascoit revenant au principal de vingt-six livres, qu'on ne pourra rachetter qu'à la charge d'un bon employ... 7.

Jusqu'à la Révolution, le vœu du curé Neyron fut fidèlement rempli par ses héritiers : Marguerite Neyron, sœur du prêtre et épouse du notaire Pierre Ras, puis Marie Ras, femme de maître Jean Gacon, notaire, puis par la famille des Henrys d'Aubigny à laquelle le domaine des Gouttes était revenu.

L'abbé Breuil indique encore qu'il a trouvé dans l'église de Lérigneux un ancien tableau qu'il pense être un ex-voto de cette terrible peste :

Ce tableau représente saint Jacques le Majeur, patron de la paroisse, en instance auprès de saint Roch pour obtenir la cessation du fléau. Au bas du tableau se trouvent les noms des principaux habitants de la paroisse à cette époque. Plusieurs de ces noms sont effacés ou emportés par des déchirures ; parmi ceux que nous avons pu lire, nous avons reconnu plusieurs propriétaires cités dans divers actes de 1630 à 1650. Le premier nom est celui de Pierre Ras, probablement le même Pierre Ras notaire cité plus haut et beau-frère du curé Neyron... 8.

Nous ne savons ce que sont devenus aujourd'hui le tableau que décrivait l'abbé Breuil et la statue de saint Roch qui fut, pendant un temps, reléguée au premier étage du clocher.

#### Documents

## Un contrat de mariage en 1660 Claude Grimaud - Claudine Janois

ES contrats de mariage sont très fréquents même pour des familles de condition très modeste. Les archives familiales des Néel, du hameau de Jean Faure, contiennent un intéressant document : la copie datée de 1689 de trois contrats de mariage concernant la famille Janois. Ce document établi pour les besoins d'une procédure, très probablement une succession, donne des indications généalogiques sur plusieurs familles originaires de Lérigneux. Voici le premier contrat reçu en 1660 par le notaire Ras :

Nous, Esmanuel de lascary durfé 9 marquis de bagés chevallier de lordre du roy et bailly de Foretz 10 à tous ceux qui les présentes verront scavoir faisons comme ainsy soit que mariage ayt esté cy devant traicté et arresté entre parents et amis lequel soubz le bon plaisir de Dieu s'accomplira ainsy qu'il est en bonne coustumes ;

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Cité par l'abbé Breuil, *La peste..., op. cit.* 

<sup>8</sup> Abbé Breuil, La peste..., op. cit.

<sup>9</sup> Emmanuel de Lascaris d'Urfé, fils de Jacques d'Urfé et de Marie de Neuville, filleul du duc de Savoie et neveu d'Honoré d'Urfé, l'auteur de l'Astrée.

<sup>10</sup> Le bailli rend la justice au nom du roi. Bien que cette charge ne soit pas héréditaire plusieurs d'Urfé l'exercèrent successivement en Forez.

d'entre Claude Grimaud fils naturel et légitime de Jean Grimaud et deffuncte Anthoinette Fougerouse ses père et mère laboureur de la parroisse de Lérignieu espoux advenir d'une part

et Claudine Janois aussy fille naturelle et légitime de Jacques Janois et de Claudine Griot aussy ses père et mère laboureur en ladite parroisse de Lérignieu espouse advenir d'autre part,

dailleurs en faveur dud. mariage sest estably en personne ledit Jean Grimaud et avec luy Pierre Grimod son fils et donnataire lesquels de leur grez et volonté pour sacquitter des droits de nature et légitime que ledit expoux pourroit avoir et prétendre en leur bien ou de ladite deffuncte mère, luy ont donné constitué et assigné en doct <sup>11</sup> et mariage la somme de cens soixante livres tournois deux sestiers <sup>12</sup> bled soigle mesure de Chastelneuf dix livres pour espingles <sup>13</sup> et outre ce promettent d'habiller lespouse de ses habits honnestes suivant sa condiction ;

outre laquelle consitution ledit espoux sest constitué de son chef particulier la somme de trois cens quarante livres provenant de ses affanages <sup>14</sup> de laquelle led. Jean et Pierre Grimod père et fils tous deux ensemble sollidairement ont déclaré luy estre redevable par le moyen des deniers ou obligations solvables quil leur est présentement deslivrés pour facilliter le présent mariage et dont il se contentent et lesquelles susdites sommes lesd. Jean et Pierre Grimod sollidairement comme dessus promettent payer audit expoux ou pour luy audit Janois qui sen chargera;

et par mesme considération des présentes sest aussy estably ledit Jacques Janois père de lespouze lequel de son gré pour lamitié quil luy porte ; et pour la récompanser des bons et agréables services quelle [lui a fournis] et qu'il espère en recepvoir a ladvenir luy a donné constitué et assigné en faveur dudit mariage par donnation entre vifs irrévocables la moitié quand a part de tous et un chacuns ses biens meubles immeubles présens et advenir quelconques

Faict et passé dans la ville de Montb[rison] après midy maison de Noel Morel hoste, le sixiesme novembre 1660 en la présence de vénérable M[essi]re Gabriel Chappuis docteur bachillier prêtre curé de l'esglise St Pierre dudit Montb. qui avec les expoux Mathieu Grimaud frère dudit expoux M[aîtr]e Bonnet Symon recepveur de monsieur le marquis du Palais tesmoins signés avec ledit Jean Grimaud ; Georges Morel laboureur dudit Lérignieu et Anthoine Griot laboureur de la parroisse de Bard tesmoins qui ont déclaré avecq les espoux et espouze ne scavoir signer enquis

ainsy signé a la cedde <sup>15</sup> des présentes Chapuis curé présent Grimod Grimod Symon present et Ras notaire royal <sup>16</sup>, extrait par moi notaire royal soubzné <sup>17</sup>

pris et collationné a son original pour servir et valloir ce que de raison, huit dixiesme juin mil six cens soixante huit, signé Ras huissier.

Notons que le contrat est passé dans une auberge, la maison de « Noël Morel, hoste » à Montbrison en présence de plusieurs témoins de qualité :

- Gabriel Chappuis, curé de la paroisse Saint-Pierre de Montbrison <sup>18</sup>, docteur en théologie;
- Messire Bonnet Symon, receveur du marquis du Palais, c'est-à-dire celui qui localement est chargé de ses intérêts. Gilbert de Rivoire, seigneur du Palais, près de Feurs est aussi seigneur

11

<sup>11</sup> Dot

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Mesure de capacité pour les grains ; un setier vaut 16 bichets et un bichet correspond à environ un double décalitre (19,72 litres). Le *bled soigle* est le seigle.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Les épingles sont une petite somme donnée en cadeau par celui qui tire profit d'une transaction ou d'un contrat.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Ses travaux. En patois « s'affaner » a le sens de travailler, de gagner sa vie avec peine.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Minute de l'acte ; à rapprocher de cédule.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Est-ce Pierre Ras, notaire à Lérigneux et beau-frère d'Antoine Neyron qui fut curé de Lérigneux de 1629 à 1656 ?

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Soussigné

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Curé de Saint-Pierre du 27 décembre 1653 au 29 octobre 1676, fut remplacé par Simon Pactier, cf. Vachet, *Les paroisses du diocèse de Lyon*.

du Chevallard, maison forte et terre situées entre Essertines et Lérigneux. Ce noble est un homme violent qui, en 1665, est condamné par les Grands Jours d'Auvergne pour ses crimes et qui doit se cacher dans un couvent jusqu'à sa mort en 1676.

Les deux autres contrats de mariage concernent :

- ◆ En 1668, Jacques Janois, père de Claudine Janois qui, devenu veuf, épouse Magdelaine Guilhot de Saint-Anthème. Dans cet acte sont cités, outre les époux, Jean Janois, laboureur à la Rochette, père de Jacques, Jean Guilhot, père de Magdelaine Guilhot et Damien Guilhot, père de Jean, « gens de labeur » du village de Gaignière, paroisse de Saint-Anthème, Mathieu Grimaud, du village de Roubert, paroisse de Verrières et Couchet, notaire royal à Saint-Anthème.
- ◆ En 1689, Louise Janois, fille de Jacques Janois et de Magdelaine Guilhot qui épouse Anthoine Ras de Lérigneux. Sont encore cités: Anthoine Ras et sa femme Pierrette Fovin, de Lérigneux, Anthoine Ras fils et sa femme Louise Janois, aussi de Lérigneux, Claudine Janois, veuve de Claude Grimaud, Joseph Vial, curé de Lérigneux, Antoine Menayde et Pierre Faure jeune, témoins, de Lérigneux, Pierre Poyet, voiturier, du village du Montet, paroisse de Roche, autre témoin.

## Visite pastorale de monseigneur de Neufville de Villeroy 17 juin 1662

N 1662, monseigneur Camille de Neufville de Villeroy <sup>19</sup>, archevêque de Lyon, visite ou fait visiter par son délégué l'ensemble des paroisses de son vaste diocèse. Les procès-verbaux de ces visites pastorales résument la situation religieuse du lieu en donnant d'intéressantes informations sur la situation du clergé et l'état des édifices du culte. Lérigneux est une petite paroisse pauvre mais disposant d'une église décente, de plus, les registres sont bien tenus.

Comme pour de nombreuses autres paroisses du diocèse, l'archevêque ne nomme pas le curé de Lérigneux. Ce droit appartient au successeur du fondateur de la paroisse. Le « nominateur » de Lérigneux est le prieur de Couzan.

La paroisse est peu peuplée, 180 communiants seulement, c'est-à-dire personnes faisant « leurs Pâques » et considérées comme adultes. Il y avait donc de 240 à 280 habitants. En 1662, la paroisse voisine de Verrières a de 500 à 600 communiants et celle de Bard, 400. La population de Lérigneux n'a jamais été considérable ; elle est en forte diminution depuis la première guerre mondiale <sup>20</sup>.

Lérignieu le 17 de juin 1662

C'est une églize paroissiale où le St Sacrement repose dans une boeste d'argent assez décemment.

Le tabernacle est assez chétif de bois peint et fort petit.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Né à Rome le 22 août 1606, archevêque de Lyon en 1653, décédé le 3 juin 1693.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Population de Lérigneux : 1806, 263 habitants ; 1850, 325 h. ; 1891, 344 h. ; 1910, 334 h. ; 1975, 161 h. ; 1982, 145 h. ; 1990, 118 h. ; le recensement de 1999 donne quelques habitants de plus.

Il y a un ostensoir ou soleil d'argent où l'on expose le St Sacrement. Le calice <sup>21</sup> dont on se sert est d'argent fort joli et propre.

Il y a une croix d'argent d'un pied de hauteur.

Il y a un reliquaire de cuivre contenant quelques reliques mais confusément et sans billets.

Les s[ain]tes huiles et fonts baptismaux sont en deu estat 22.

Le luminaire n'a que la charité des habitans pour revenu. La lampe brusle rarement devant le St Sacrement. Outre ce que dessus les principaux ornemens sont 4 chazubles de diverses couleurs, une chappe, 4 aubes.

La parroisse n'est composée que de 180 communians.

*M*[essi]re Gaspard Grozelier est curé depuis 6 ans <sup>23</sup>. Son revenu est des trois quarts des dixmes qui peuvent estre de 20 septiers <sup>24</sup>. Les dîmes de la paroisse rapportent donc, pour une année ordinaire, 320 bichets de bled <sup>25</sup> par communes années, et de plus il y a deux petits prés de deux sestives <sup>26</sup> et une terre de trois cartonnées <sup>27</sup>.

Le prieur de Cousan est nominateur et a le quart des dixmes.

L'églize est sous le vocable de St Jaques.

A chaque costé du grand autel il y en a un, dédié l'un à St Clair, et l'autre à St George, tous sans fondation.

Au grand autel feu M[essi]re Néron <sup>28</sup>, curé précédent a fondé une messe chaque premier mardy du moys et donné pour cela une pension de six livres. Outre lad[ite] messe il y a deux processions et l'antienne Inviolata tous les dimanches sur le tombeau du fondateur.

Il y a en cette parroisse une maison appellée de Chavassieu <sup>29</sup> où il y a une chappelle où est une dotation de 3 livres au proffit du curé à la charge de quelques messes.

Les registres des mariages, mortuaires et baptesmes sont en deu estat.

Le cimetière est contigu à l'églize et a besoin d'une grille à l'entrée.

La maison curiale a esté augmentée aux frais du curé moderne qui en a fait donation à la parroisse.

Nous avons ordonné aux habitans de faire mettre une grille à l'entrée de leur cimetière 30.

9

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Au siècle dernier, frère Maxime, dans sa *Monographie des communes de l'arrondissement de Montbrison* signale que la paroisse de Lérigneux possède *un calice d'argent du XVII*<sup>e</sup> siècle orné de figures d'anges.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> En deu estat : bien tenu, conforme à ce qu'ils doivent être.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Gaspard Grozelier, curé de Lérigneux depuis 1656, avait succédé à Antoine Neyron.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Le septier ou sestier vaut 16 bichets Le bichet correspond environ à un double décalitre.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Bled : blé, c'est-à-dire de seigle.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> La sestive, unité de superficie pour les prés à faucher correspond à trois cartonnées et demie soit 3 324 m<sup>2</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Environ 950 m<sup>2</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Antoine Néron (ou Neyron) curé de Lérigneux de 1629 (et peut-être avant) à 1656. Il voue sa paroisse à saint Roch. Sa sœur, Marguerite Neyron, épouse Pierre Ras, notaire à Lérigneux et sa nièce Marie Ras se marie avec Jean Gacon, notaire qui succède à Pierre Ras à Lérigneux.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> La maison de Chavassieu, bâtie au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, appartenait aux Henrys d'Aubigny.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Archives de la Diana.

## 2 - La population de Lérigneux au XVIII<sup>e</sup> siècle

AVANT 1789, la paroisse de Lérigneux constitue une seule parcelle fiscale qui comprend le bourg et une douzaine de hameaux ou de lieux habités : Dovézy, le Fay, la Rochette, Jean Faure, le Gaud, Genétoux, la Fougère et le Gay qui sont très voisins du bourg, le Crozet, Chavassieux, Frédiffont et Bois-Fond <sup>31</sup>. Elle compte une quarantaine de feux.

Grâce aux registres paroissiaux remarquablement recopiés et classés par Jean-Paul Soleillant pour la période 1696-1800 <sup>32</sup> et aux archives familiales encore abondantes, nous pouvons mieux connaître quelle était la physionomie de cette petite communauté des montagnes du soir au XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### La société

#### Un groupe dominant : les laboureurs

Le dépouillement systématique des 507 actes de décès de la paroisse de Lérigneux concernant le XVIII<sup>e</sup> siècle permet de relever 406 mentions de professions qui nous éclairent sur l'importance des diverses couches socioprofessionnelles. Nous trouvons :

laboureurs (nommés cultivateurs après 1795)	254 mentions	62,5	%
grangers	19	6,4	%
fermiers	7	1,7	%
journaliers	69	17	%
domestiques, vachers, servantes	11	2,7	%
tailleurs d'habits	11	2,7	%
tisserands	6	1,5	%
scieurs de long	9	2,2	%
charpentiers, menuisiers	4		
cabaretiers, hôtes (aubergistes)	3		
brigadier, employés des gabelles 33	4		
prêtres <sup>34</sup>	2		
chirurgiens 35	2		
maréchal	1		
marchand	1		
sabotier	1		
maçon	1		
« agent municipal » 36	1		

Le relevé des professions au moment du mariage (sur 142 actes) donne des résultats un peu différents. Le pourcentage des paysans propriétaires (laboureurs, cultivateurs, propriétaires) est inférieur :

<sup>32</sup> Jean-Paul Soleillant, *Lérigneux*, *état civil 1696-1800*, brochure dactylographiée, bibliothèque de la Diana. Il y a une lacune de 1717 à 1736.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Le hameau de Bois-fond fait aujourd'hui partie de la commune de Bard.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Ces quatre mentions concernent trois familles : la famille Limosin (Pierre, brigadier dans la brigade de Lérigneux, décès en 1705, Espinasse (Jean, employé des gabelles à Lérigneux, décès en 1737), et Périer (Charles, employé des gabelles, décès en 1742).

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Il s'agit d'Antoine Mathon, curé de Lérigneux, décédé subitement le 8 juin 1752 à 53 ans et de Joseph Fenon, originaire de Chalmazel, curé de Lérigneux, mort le 2 août 1769 et auquel succède son neveu, autre Joseph Fenon.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Les deux mentions concernent la même famille : le 15 février 1744, décès d'Antoine Derinaud, maître-chirurgien, 80 ans ; le 16 mars 1768, décès de sa veuve, Marie Rolland, 80 ans.

<sup>36</sup> Pierre Dupin, le Fay, décès le 5 juillet 1799 à l'âge de 18 ans, porte le titre d'agent municipal de Lérigneux.

46,5 %. Les journaliers sont plus nombreux (21,1 %) ainsi que les domestiques (7,7 %) et les scieurs de long (9,1 %). Cela s'explique aisément : jusqu'à leur mariage nombre de garçons cherchent une activité que ne peut leur offrir l'exploitation familiale et, pendant quelques années, louent leurs bras, comme journaliers ou en « allant à la scie ». Ensuite ils reprennent le bien familial.

Les laboureurs constituent, de loin, le groupe le plus important. Grangers et fermiers sont peu nombreux. Déjà en 1703, nous ne relevons que 14 cotes de fermiers et grangers sur les 56 que comprend le rôle de l'étape pour la paroisse <sup>37</sup>. En 1789, quatre propriétaires « privilégiés » vivant hors de la paroisse détiennent sept domaines :

- \* les Pères de l'Oratoire donnent à ferme un domaine à Dovézy ;
- \* M. Souchon du Chevalard a un fermier à Genétoux ;
- \* le comte de Damas a des grangers à Chavassieux et au Crozet :
- \* M. de Viry, le plus important propriétaire, a des grangers à Dovézy, La Fougère et Frédiffont.

Le seigneur d'Écotay <sup>38</sup> a aussi un bois appelé le bois d'Écotay. Fait exceptionnel pour un village des monts du Forez, Lérigneux possède alors trois petits étangs situés à peu de distance à l'est du bourg et qui dépendent de la seigneurie du Chevalard <sup>39</sup>.

#### Journaliers et domestiques

Les journaliers, qui ont leur habitation propre même si elle est très modeste et souvent un petit lopin de terre, représentent environ 20 % de la population, ce qui est très peu comparativement aux villages de la plaine et même aux paroisses voisines <sup>40</sup>.

Les domestiques, au bas de l'échelle sociale, sont peu nombreux et souvent originaires de l'Auvergne voisine (Saint-Anthème, Valcivières, Job...).

Tisserands et tailleurs d'habits, relativement nombreux, sont regroupés au bourg et dans le hameau voisin de la Fougère. C'est le plus souvent une activité complémentaire à celle du travail de la terre.

#### Les métiers de la scie

Scieurs de long, charpentiers et menuisiers représentent 10 % des professions au moment du mariage. Ces métiers du bois sont des activités de cadets qui participent aux migrations saisonnières. Une dizaine de cas de décès hors de la paroisse nous indiquent l'axe principal de ces déplacements : les provinces situées sur le cours de la Loire (Berry, Orléanais, Poitou, Basse-Bretagne) et l'Île-de-France <sup>41</sup>. Parmi ces dix décès nous relevons les cas de quatre hommes mariés d'âge mûr. Pour une petite fraction de la population masculine le travail de la scie, avec ses migrations, est donc l'activité définitive.

#### Artisans et commerçants

L'artisanat local, contrairement à d'autres villages de montagne, est faiblement représenté. Il n'y a qu'une seule mention de sabotier contre 75 relevés pour la période 1772-1782 à Chalmazel qui a, il est vrai,

Pierre Gourou, Le Fay, célibataire, meurt en 1762 à 30 ans à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Martin Masson, scieur de long, célibataire, meurt en 1764 à 37 ans à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Jean Reynaud, du bourg, scieur de long, célibataire, meurt à 27 ans à l'Hôtel-Dieu de Paris.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Original des rolles de l'estappe, 1703, archives Diana 6 C 98-1.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> En 1782, il s'agit du marquis de Gallez, cf. « Déclaration au roi » datée du 13 novembre 1782.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Archives Diana, 4 E 19 bis 1.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Cf. M. et M<sup>me</sup> François Tomas, « Géographie sociale du Forez en 1788 d'après les tableaux des propriétaires et habitans », *bulletin de la Diana*, tome XXXIX, p. 80 à 117.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Pierre Masson, de Frédiffont, charpentier, époux de Toussainte Viallard, meurt en 1753 à 39 ans à l'Hôtel-Dieu de Nantes.

une population plus considérable <sup>42</sup>. Nous trouvons seulement un maçon, un maréchal et un marchand (qui est aussi laboureur à Dovézy).

Cabaretiers et aubergistes habitent au bourg et appartiennent au même groupe familial.

Il n'y a pas de professions « bourgeoises ». Le dernier notaire de Lérigneux est Jean Gacon <sup>43</sup> qui avait épousé Marie Ras, nièce de Pierre Ras, le précédent notaire <sup>44</sup>. Il y a un maître-chirurgien, Antoine Derinaud qui meurt en 1744. Une de ses filles épouse Antoine Reynaud, du bourg. Ce dernier est qualifié alternativement de cabaretier, de marchand, d'hôte. Dans la famille Reynaud, un autre Jean Reynaud, né en 1746, est parfois qualifié de chirurgien, mais la « lignée professionnelle » semble bien faible et se perd vite dans le milieu rural : les Reynaud sont ensuite cabaretiers, laboureurs voire journaliers.

#### Une communauté stable et homogène

Il n'y a pas à Lérigneux de véritables notables. Les syndics de la paroisse sont simplement des laboureurs aisés issus de trois ou quatre familles : Clairet, Garassus, Chavassieux ou Chalard. Lérigneux a une population homogène où les paysans propriétaires de leur terre dominent largement.

Les impositions relevées pour l'année 1788 indiquent qu'il s'agit d'une solide paysannerie sinon dans l'aisance du moins à l'abri de la misère. Ainsi en 1788, 28 « habitants » sur 36 sont classés dans la première catégorie, celle payant 30 livres ou plus d'imposition foncière et personnelle, soit 77 %. À Rocheen-Forez, ils sont 51 sur 73 (70 %), à Chazelles-sur-Lavieu, 50 sur 110 (45 %) et à Gumières, 27 sur 120 (seulement 22,5 %) <sup>45</sup>.

Les cadets tentent leur chance en émigrant temporairement ou s'établissent au « pays bas ». Il y a peu de journaliers et seulement quelques domestiques, le plus souvent auvergnats, car les exploitations sont petites ou moyennes. C'est donc une petite société rurale équilibrée et sans grande disparité de condition sociale.

## Démographie

#### Mariages

L'étude porte sur 158 mariages célébrés à Lérigneux, de 1696 à 1716 et de 1737 à 1800, soit 85 années. Le nombre moyen est de 2 mariages par an mais avec de fortes variations, certaines années n'étant marquées par aucun mariage (1716, 1746, 1751, 1760, 1775, 1791, 1793, 1797, 1798), d'autres par de nombreuses unions : 1745 (5 mariages), 1776 (7 mariages). Le décompte des mariages, décennie par décennie, montre qu'il y a un fléchissement de la nuptialité à partir de 1780 :

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Cf. Michel Lacombe, « Les catégories socioprofessionnelles à Chalmazel à la veille de la Révolution », *Village de Forez*, nº 5, janvier 1981.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> C'est lui qui rédige le procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 28 décembre 1702 (archives familiales Néel).

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Pierre Ras avait épousé Marguerite Neyron, sœur d'Antoine Neyron, curé de Lérigneux en 1629. Il rédige le contrat de mariage Claude Grimaud-Claudine Janois du 6 novembre 1660 (archives familiales Néel).

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Cf. M. et M<sup>me</sup> François Tomas, Géographie sociale du Forez... op. cit.

Période		Nombre de mariages	Moyenne annuelle	
1696-17	716 (21 ans)	34	1,6	
	750 (14 ans)	32	2,2	
1751-17	760 (10 ans)	18	1,8	
1761-17	770 (10 ans)	20	2	
1771-17	780 (10 ans)	24	2,4	
1781-17	790 (10 ans)	16	1,6	
1791-18	300 (10 ans)	10	1	
Total	(85 ans)	158	1,8	

Globalement, on obtient pour le siècle un taux de nuptialité de 6 pour mille, tout à fait comparable à celui enregistré dans la paroisse voisine de Roche à la même époque <sup>46</sup>.

L'âge moyen, au moment du premier mariage, est de 27 ans 4 mois pour les garçons et 24 ans 4 mois pour les filles. On constate de nombreux mariages précoces. Ainsi Louise Masson, de Dovézy, épouse le 13 septembre 1756, à 13 ans, Claude Conol, également de Dovézy, qui, lui, a 26 ans. Antoinette Brunel, de Jean Faure, a 14 ans au moment de son mariage, le 17 novembre 1778, avec Claude Chalard (25 ans) de la Fougère. Louise Masson, de Dovézy, se marie le 18 septembre 1752, à 14 ans avec Jacques Garassus du même village et qui est de 10 ans son aîné. Pour les garçons, Mathieu Clairet, de la Fougère, a seulement 16 ans quand il épouse, le 27 novembre 1742, Françoise Reynaud, du bourg, dont l'âge n'est pas précisé.

Dans la paroisse voisine de Roche, l'âge moyen au moment du mariage est un peu plus élevé : 28 ans 9 mois pour les hommes et 25 ans 4 mois pour les femmes pour la période 1731-1750 ; 30 ans 10 mois et 27 ans 1 mois pour la période 1761-1790 47.

Âge au moment du premier mariage	Garç	ons	Fille	S
 13 ans			1	
14 ans			2	
15 ans			3	
16 ans	1		1	
17 ans			4	
18 ans	1		8	
19 ans	2		8	
20 ans	7		3	
total moins de 21 ans	11	10,1 %	30	31,9 %
de 21 à 25 ans	33	30,5 %	27	28,7 %
de 26 à 30 ans	37	34,2 %	23	24,5 %
de 31 à 35 ans	19	17,6 %	10	10,6 %
de 36 à 40 ans	6	5,5 %	3	3,2 %
de 41 à 45 ans	2	1,8 %	1	1,1 %
Total <sup>48</sup>	108 c	as	94 ca	 as

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> On considère que la population de Lérigneux est de 280 habitants (estimation moyenne pour le XVIII<sup>e</sup> siècle). À Roche (588 h.) le taux de nuptialité est de 6,9 pour mille pour la période 1701-1790 ; cf. Antoine Lugnier, *Cinq siècles de vie paysanne à Roche-en-Forez*, Saint-Étienne, 1962.

<sup>48</sup> Avant 1750, l'âge des époux n'est pas toujours précisé.

13

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Cf. Antoine Lugnier, Cing siècles... op. cit.

Le lieu de naissance des époux précisé dans les 2/3 des actes, permet de relever les courants matrimoniaux dominants : 108 garçons de Lérigneux prennent pour femmes 59 filles nées dans la paroisse (54,6 % des cas) et 49 venant d'autres lieux (45,3 %), le plus souvent des villages voisins :

Roche	14 cas	Gumières	1 cas
Bard	10	Saint-Anthème	1
Verrières	10	Noirétable	1
Essertines	5	Saint-Just-en-Bas	1
Saint-Bonnet-le-Courreau	2	Moingt	1
Valcivières	2	Chazelles-sur-Lavieu	1

44 garçons « étrangers » épousent des filles de Lérigneux. Ils sont presque tous nés dans les paroisses voisines :

Bard	11 cas	Noirétable	2 cas
Roche	7	Valcivières	2
Essertines	7	Saint-Germain-Laval	1
Saint-Anthème	6	Ambert	1
Verrières	4	Montbrison	1
Châtelneuf	2	Moingt	1

Enfin un vacher du domaine de Chavassieux originaire de Saint-Anthème épouse une servante du même domaine qui est, elle, native de Marat <sup>49</sup>.

Globalement, 95 conjoints (sur 215 dont on connaît le lieu de naissance) sont nés hors de la paroisse. Les échanges avec l'Auvergne sont faibles. La situation est comparable dans la paroisse de Roche <sup>50</sup>.

Ces unions concernent une zone géographique très restreinte. Les bourgs de Roche, Bard, Essertines, Verrières sont, à vol d'oiseau, à moins de cinq kilomètres du clocher de Lérigneux. Les rencontres se font simplement au cours des relations de voisinage et à l'occasion des fêtes patronales.

Cette endogamie prononcée entraîne quelques difficultés : nous notons une dizaine de cas de dispense pour parenté (6,3 % des mariages).

Les remariages, parfois peu de temps après le veuvage, sont fréquents : 31 cas, soit 20 % des unions :

remariage d'un veuf
remariage d'une veuve
remariage d'un veuf avec une veuve
14 cas
16 cas
1 cas

Ces remariages sont causés par d'impératives nécessités économiques et familiales : il faut un homme pour assurer les rudes travaux des champs et une femme pour élever les jeunes enfants. Ainsi Jeanne Gorand, née en 1722, épouse le 25 septembre 1742, à 20 ans, Michel Ollagnier, scieur de long. Veuve le 8 mai 1744, à 22 ans, elle se remarie, quinze mois plus tard, avec Jean Durand qui a 25 ans. Elle aura 13 enfants de ce deuxième mariage.

Les célibataires sont nettement plus nombreux parmi les femmes que parmi les hommes. Nous enregistrons 18 décès d'hommes célibataires de plus de 20 ans (17,8 % des décès des hommes de ce groupe d'âge) pour 27 décès de femmes célibataires de plus de 20 ans (24,1 % du groupe d'âge). Cette disparité est, pour une part, causée par les migrations saisonnières qui entraînent loin du village les jeunes hommes et, ainsi, retardent ou empêchent un certain nombre de mariages, une partie des migrants s'établissant ou mourant dans d'autres provinces.

-

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Pierre Pourrat, vacher, 31 ans, fils d'un granger de Saint-Anthème, épouse le 24 novembre 1772, Jeanne Dachaut, domestique, 27 ans, fille d'un sabotier de Marat.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Cf. Antoine Lugnier, Cinq siècles..., op. cit.

Certains feux regroupent autour d'un aïeul presque exclusivement des adultes célibataires. Ainsi Jean Durand, journalier au hameau de la Rochette, devenu veuf en 1781, vit entouré de ses nombreux enfants restés célibataires et qui, presque tous, meurent avant lui : Jean, journalier, sourd et muet de naissance († le 8 mars 1786 à 25 ans), Jean-Baptiste, scieur de long († le 23 octobre 1786 à 28 ans), Etienne († le 19 janvier 1789 à 41 ans), Marie († le 30 septembre 1789 à 30 ans), Jean-Marie, tailleur († le 9 décembre 1795 à 32 ans), Jeanne († le 9 décembre 1800 à 44 ans).

Une fraction comprise entre le quart et le cinquième de la population adulte reste célibataire.

#### Naissances

De 1696 à 1716 et de 1737 à 1800, on relève 827 naissances pour 85 années, soit une moyenne annuelle voisine de 10. Le dénombrement effectué par période de 10 années révèle une grande régularité avec, toutefois, un léger fléchissement dans la deuxième moitié du siècle, tassement qui est à mettre en relation avec la baisse de la nuptialité observée dans le même temps :

Période	Nombre de naissances	Moyenne annuelle	Taux de natalité
1696-1700	40	8	2,85 %
1701-1710	111	11,1	3,96 %
1711-1716	75	12,5	4,46 %
1737-1740	38	9,5	3,39 %
1741-1750	117	11,5	4,1 %
1751-1760	88	8,8	3,14 %
1761-1770	87	8,7	3,1 %
1771-1780	88	8,8	3,14 %
1781-1790	90	9	3,21 %
1791-1800	93	9,3	3,32 %
Total	827	9,7	3,47 %

\* Avant 1751 (35 ans) : 381 naissances soit 10,9 de moyenne \* de 1751 à 1800 (50 années) : 446 naissances soit 8,9 de moyenne

Le taux de natalité est de l'ordre de 35 pour mille, ce qui est, comme à Roche, inférieur à la moyenne du royaume <sup>51</sup>. Il est plus stable qu'à Montbrison où le taux passe de 43 pour mille de 1700 à 1704 à seulement 30 pour mille à la veille de la Révolution <sup>52</sup>.

En rapportant le nombre de femmes mariées à celui des naissances, nous arrivons à un nombre moyen de 6 enfants par femme (827 naissances pour 141 femmes). Ce résultat doit être considéré avec précaution : tous les enfants nés à Lérigneux ne le sont pas de couples qui s'y sont mariés. Il y a le mouvement – faible – des fermiers et des journaliers ; des couples vont vivre dans d'autres villages ; quelques naissances ont lieu dans des familles qui n'habitent à Lérigneux qu'épisodiquement. C'est le cas de plusieurs enfants de la famille Henrys qui naissent à Chavassieux : en juin 1723, Marianne, fille de Claude Joseph Henrys d'Aubigny, écuyer, gendarme de Sa Majesté, et de Jeanne de Varenne ; en août 1726, Françoise, sa sœur.

<sup>51</sup> 1 061 000 naissances en moyenne chaque année pour la décennie 1781-1790 pour une population estimée à 25 millions d'habitants soit 42,4 pour mille (cf. Évelyne Sullerot, *La démographie en France*, 1978). Natalité à Roche : 1701-1730 : 35 pour mille ; 1731-1760 : 36 pour mille ; 1761-1790 : 27 pour mille (cf. Antoine Lugnier, *Cinq siècles..., op. cit.*).

<sup>52</sup> Cf. Joseph Barou, « Les enfants abandonnés à Montbrison au temps de Louis XV », Bulletin de La Diana, tome XLVIII, 1984.

Pour un examen plus précis, nous avons suivi le destin des femmes mariées à Lérigneux de 1741 à 1760 (20 années). Sur 40 cas nous en avons éliminé 12 (renseignements incomplets ou manque total de renseignements si le couple a quitté la paroisse). Il reste 28 femmes qui ont contracté 34 unions : 28 mariages et 6 remariages.

#### Nombre d'enfants :

pas d'enfants	3 cas	sept enfants	3 cas <sup>53</sup>
un enfant	2	huit enfants	3
deux enfants	0	neuf enfants	1
trois enfants	2 54	dix enfants	2
quatre enfants	3 55	onze enfants	1
cinq enfants	3	douze enfants	1 <sup>56</sup>
six enfants	2 <sup>57</sup>	treize enfants	2 <sup>58</sup>

#### L'écart moyen entre les naissances est de 30 mois :

moins de 1 an	1 cas	s 0,7 %	37 à 42 mois	7 cas	5 %
13 à 18 mois	22	15,9 %	43 à 48 mois	7	5 %
19 à 24 mois	27	19,5 %	49 à 54 mois	5	3,6 %
25 à 30 mois	33	23,9 %	55 à 60 mois	5	3,6 %
31 à 36 mois	28	20,2 %	plus de 5 ans	3	2,2 %

Cet intervalle inter génésique relativement long est dû à l'allaitement maternel que certaines mères prolongent encore en prenant un nourrisson quelques mois après la naissance de leur enfant. De ce fait, la natalité est inférieure à celle enregistrée dans les villes <sup>59</sup>. On sait qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle la pratique de la mise en nourrice s'est beaucoup développée dans les milieux urbains même pour les couches populaires <sup>60</sup>. Les nourrissons sont nombreux à Lérigneux qui a la réputation d'avoir un climat rude mais sain. Nous relevons 30 actes de décès concernant des enfants morts chez leurs parents nourriciers. Ces enfants, tous nés à Montbrison, sont issus de milieux très divers.

**Noblesse et bourgeoisie** : 7 cas ; 2 notaires <sup>61</sup>, 2 procureurs <sup>62</sup>, 1 officier, 1 conseiller du roi <sup>63</sup>, 1 ingénieur des ponts et chaussées <sup>64</sup>

<sup>54</sup> Dans l'un de ces deux cas, décès de la mère à l'âge de 27 ans et dans l'année de la dernière naissance.

<sup>58</sup> Remariage de la mère dans un des deux cas.

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Pour deux cas sur trois, il y a eu remariage de la mère.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Décès du père dans l'année de la dernière naissance dans un cas ; décès de la mère peu après la dernière naissance dans un autre cas.

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> La mère s'est mariée à 16 ans et a eu son premier enfant à l'âge de 20 ans.

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Décès de la mère peu après dans un cas.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Cf. Étienne et Francine Van de Walle, « Allaitement, stérilité et contraception : les opinions jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle », revue *Population*, n° 4-5, 1972.

<sup>60</sup> Cf. Élisabeth Badinter, L'amour en plus, Flammarion, 1980.

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Décès le 9 avril 1761 d'Anne Agathe, 11 mois, fille de Claude Joseph Chantelauze, notaire royal, et de Marie Catherine Leroy, chez Antoine Masson et Catherine Thomas, à Dovézy. Décès le 9 août 1777, de Claudine, 6 semaines, fille de Georges Bourboulon, notaire royal, et de Françoise Theyret, chez Claude Dupin et Catherine Conol, à Dovézy (la mère nourricière a seulement 17 ans).

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Décès le 5 juin 1753, de Jacques Souchon, 3 mois, fils de Claude Souchon, procureur ès cour de Forez, et d'Anne Marie Girardon, chez Jean Gourou et Benoîte Rondel, le Fay (Benoîte Rondel est la sage-femme du village). Décès le 7 juillet 1767, de

**Commerce**: 6 cas; 3 marchands, 3 aubergistes.

**Artisanat**: 8 cas; 2 maîtres cordonniers, 1 maître menuisier, 1 maître charpentier, 1 maître boulanger, 1 maître perruquier, 1 tailleur, 1 tanneur.

Métiers agricoles: 4 cas; 2 laboureurs, 1 vigneron jardinier, 1 journalier.

Divers: 2 cas; 1 maître d'école 65, 1 « conducteur de corvée par les grands chemins 66 ».

Professions non connues: 3 cas.

Parmi ces nourrissons, il y a un seul enfant trouvé <sup>67</sup>. Nous savons que la plupart des enfants abandonnés remis à l'hôpital Sainte-Anne de Montbrison étaient placés, jusqu'à l'âge de sept ans, dans les monts du Forez, le plus souvent dans la région de Saint-Jean-Soleymieux <sup>68</sup>.

Pour 827 naissances nous relevons seulement 4 enfants naturels <sup>69</sup> et 3 de parents inconnus <sup>70</sup>, soit moins de 2 % de l'ensemble. C'est très peu ; il est vrai que la proximité de la ville permettait éventuellement à une femme en difficulté d'y séjourner quelque temps et d'y abandonner un enfant. Beaucoup d'enfants « exposés » à Montbrison n'étaient pas, en effet, issus de parents habitant la ville <sup>71</sup>.

106 actes de décès (sur 447 où figure la mention de l'âge) concernent des enfants âgés de moins de un an (23,7 % des décès). En fait, il faut estimer à 110-120 les décès pour ce groupe d'âge. Cette estimation reportée au nombre total des naissances (827) donne un taux de mortalité infantile compris entre 12 et 15 %.

Ce taux, tout à fait comparable à celui de Roche-en-Forez, est au-dessous du taux moyen du royaume qui est alors estimé à 25 %. En résumé, les femmes de Lérigneux ont moins d'enfants mais elles les élèvent mieux et ils sont plus nombreux à survivre.

#### Décès

Nous relevons 507 décès en 85 années, soit une moyenne annuelle de 6. L'examen, décennie par décennie, montre qu'il y a une assez grande régularité avec, toutefois, une mortalité plus faible au début du siècle.

Marguerite Dutroncy, 7 mois, fille de Claude Dutroncy, procureur ès cour de Forez, et de Marie Gonet, chez Antoine Brunel et Antoinette Jasserand, au bourg.

<sup>63</sup> Décès le 10 mai 1759, de Jeanne Henriette, 5 mois, fille de Georges de Punctis de Cindrieux, conseiller du roi, magistrat aux cours de Forez, et d'Antoinette Angélique Thomé de Saint-Cyr, chez Mathieu Néel et Benoîte Morel, le Fay.

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Décès le 11 mars 1762, d'Antoinette Leclaire, 8 mois, fille de Georges Leclaire, ingénieur des ponts et chaussées et d'Antoinette Laboulay, chez Étienne Gourou et Jeanne Brunel, le Fay.

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> Décès le 14 mai 1762, d'Antoinette, fille d'André Juillard, maître d'école et de Jeanne Marie Berger, chez Pierre Seguin et Benoîte Ollagnier, à Frédiffont.

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> Décès le 23 mars 1783, d'Étienne, 8 jours, fils d'Antoine Péragut, « conducteur de corvée par les grands chemins » et d'Étiennette Peronnin, chez Claude Barou et Marguerite Chalard, à Jean Faure.

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> Décès le 4 mai 1784, de Marie, 15 jours, enfant trouvée à Moingt, lieu dépendant de la seigneurie du chapitre de Notre-Dame et placée par les chanoines chez Claude Mousset, locataire à la Fougère.

<sup>68</sup> Joseph Barou, Les enfants abandonnés..., op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Parmi les mères, nous trouvons une fille de journalier de La Rochette (1786), une veuve qui était servante également à la Rochette (1715) et une femme qui ne semble pas du pays qui a des jumeaux en 1751.

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> Naissance en octobre 1742 de Marguerite ; le 15 septembre 1772, un garçon sans prénom (mort à la naissance) présenté par Jean Reynaud, chirurgien ; en juillet 1777 une petite fille (l'enfant paraît avoir dix mois), trouvée devant la porte de M. Dubois, aubergiste à Moingt, est mise en nourrice chez Jean Gourou et Jeanne Masson et reçoit le prénom de Jeanne et le surnom de Boulard.

<sup>71</sup> Joseph Barou, Les enfants abandonnés..., op. cit.

Il semble que les crises de la fin du siècle précédent aient fait disparaître la partie la plus faible de la population. Les survivants sont plutôt jeunes. Le nombre moyen de décès par année est seulement de 5 avant 1751. Un « rattrapage » s'effectue ensuite, de 1751 à 1780. Nous constatons le même phénomène à Roche qui, d'autre part, a un taux de mortalité très voisin 72.

Période	nombre de décès	moyenne annuelle	taux de mortalité
1796-1700	18	4,5	1,28 %
1701-1710	58	5,8	2,07 %
1711-1716	20	3,3	1,19 %
1737-1740	21	5,2	1,87 %
1741-1750	49	4,9	1,75 %
1751-1760	75	7,5	2,67 %
1761-1770	71	7,1	2,53 %
1771-1780	72	7,2	2,7 %
1781-1790	69	6,9	2,46 %
1791-1800	54	5,4	1,92 %
	507	5,9	2,13 %

Ces taux ne doivent être considérés que comme des estimations : certains décès ne concernent pas la population locale <sup>73</sup>, d'autres qui ont lieu hors de la paroisse, ne sont pas comptabilisés <sup>74</sup>, enfin le nombre d'habitants n'est pas connu très précisément <sup>75</sup>. Néanmoins ils traduisent une situation beaucoup plus favorable que dans les villages de la plaine du Forez et même que dans l'ensemble du pays. La longévité moyenne est, globalement, de 35 ans. Il y a une disparité, moins accusée qu'aujourd'hui, suivant le sexe : 34 ans 4 mois pour les hommes, 35 ans 7 mois pour les femmes. C'est, là encore, nettement mieux que la moyenne du royaume : 27 ans 6 mois pour les hommes et 29 ans pour les femmes jusqu'à la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle <sup>76</sup>. La grande vieillesse est exceptionnelle. Deux personnes seulement meurent à plus de 90 ans. Il s'agit de Claude Cateysson, veuf de Thérèse Chauve, sabotier au Gaud qui décède à 90 ans en 1782 et de Jean Girard, laboureur de la Rochette, *mort d'une indigestion* le 11 février 1762 à 95 ans *sans jamais avoir eu d'infirmité ni de maladie.* 

Certaines morts frappent l'imagination : accident, chute de la foudre. Elles justifient alors une petite note du curé au moment de la rédaction de l'acte de décès. Ainsi, le 1<sup>er</sup> juillet 1756, François Menaide, âgé de 23 ans, journalier, est foudroyé dans une vigne de Moingt. On l'inhume au cimetière de Sainte-Anne. Le 17 juin 1785, Benoît Fochery, scieur de long, né à Saint-Amant-Roche-Savine, 35 ans, trouve la mort au cours d'un accident malheureux : *il a été écrasé par un arbre qui lui roula sur le corps et le tua sur le coup* alors qu'il était au service de Mathieu Garassus, laboureur à Dovézy.

Ces données permettent d'esquisser la famille type à Lérigneux, au XVIIIe siècle. Sept ou huit personne sont regroupées autour du même « feu », rarement plus. Il y a d'abord un aïeul, âgé de plus de 60 ans – après 50 ans on est alors vieux –, le père de famille et la mère, un parent célibataire qui peut être un frère, une sœur, un oncle ou une tante d'un des époux, et trois enfants. La mère a eu six enfants, mais

18

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> Mortalité à Roche : 1701-1730 : 1,61 % ; 1731-1760 : 2,36 % ; 1761-1790 : 2,06 % ; taux moyen 1701-1790 : 2,01 %. Cf. Antoine Lugnier, *Cing siècles... op. cit*.

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> Le 25 septembre 1706, décès à Chavassieux de Joseph Mathieu Henrys, sieur d'Aubigny et de Chavassieux.

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> C'est le cas de Martin Gourou et de son épouse Agathe Défarges, journaliers au Fay, qui sont guillotinés en 1794 pour avoir hébergé un prêtre réfractaire.

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> En prenant comme base les différents rôles, on peut estimer à environ 280 habitants la population moyenne de Lérigneux au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> Évelyne Sullerot, *La démographie...*, op. cit.

deux sont morts en bas âge, un est déjà hors du foyer, placé ou marié, et il ne reste que les plus jeunes avec, quelquefois, un frère de lait.

Lérigneux, comme Roche-en-Forez et d'autres village des monts du Forez, est caractérisé, sur le plan démographique, par une natalité moyenne mais stable, conjuguée à une mortalité relativement faible. Il se dégage un fort excédent de population : 827 naissances pour 507 décès soit 320 (pour 85 années). Ce surplus ne reste pas sur place, la population du village n'évolue guère : 263 habitants en 1806, sans doute un peu moins qu'un siècle avant. Il contribue à repeupler la plaine du Forez déficitaire en naissance et nourrit l'émigration vers d'autres provinces. Au point de vue démographique, il est certain que le Forez du XVIII<sup>e</sup> siècle tire une bonne part de sa vitalité de solides communautés montagnardes comme celle de Lérigneux

#### Documents

## Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 28 décembre 1702

L'impôt. La taille, principal impôt de l'Ancien Régime, est fixée globalement par l'administration et ensuite répartie dans les différentes circonscriptions fiscales : généralités, élections et parcelles. Le Forez est divisé en trois élections : Montbrison, Roanne et Saint-Étienne. Lérigneux, petite paroisse d'une quarantaine de feux, forme une seule parcelle qui appartient à l'élection de Montbrison. Chaque année, dans chaque parcelle fiscale, l'assemblée des habitants doit élire plusieurs consuls, deux à Lérigneux, qui seront chargés de répartir la taille et d'en faire la collecte. Cette tâche délicate soulève souvent des contestations, chacun estimant, bien sûr, que sa part est trop lourde. Le document ci-dessous, difficilement lisible, est un écho de ces difficultés. Une partie des taillables de Lérigneux estiment que la répartition n'est pas équitable et prennent à partie les consuls.

Cette année-là, 1703, les consuls, Claude Mosnier et Claude Janois, rencontrent des difficultés particulières. Claude Mosnier qui est déjà endetté ne peut assumer sa charge ; il « s'évade », quitte son village et la province. Claude Janois ne réussit pas à collecter toute la taille et se retrouve en prison car les consuls sont responsables sur leurs biens des sommes qui doivent être perçues. Alors qu'il est « en la conciergerie de la ville de Montbrison », un huissier se rend au village de Jean Faure pour faire battre sa récolte et saisir son grain. Ses bestiaux sont aussi vendus. Il sort de prison, ruiné, en janvier 1704 <sup>78</sup>.

Ce jourd'huy jeudy jour et feste des s[aint]ts Inocents vingt huitiesme decembre mil sept cent et deux au bourg de Lerignieu issue de messe de parroisse les hab[itants] assemblés, sont comparus pard[devan]t le no[tai]re royal soubsigné certiffié les tesmoins basnommés

s[ieu]r Simon Cleret sindic 79 de lad[ite] par[oisse],

Jean Durel, Pierre Faure, Jean Neyel, Michel Jouanin, Jean Brunel Danay <sup>80</sup>, Jean Viallard, Jean Roüe, Antoine Jouanin, Etienne Peragut, Jean Durand, Gaspard Masson, Jean Palais, Jean Brunel du Fey et Jean Giron; tous lab[oureurs] habitants de lad[ite] parroisse de Lerignieu,

lesquels adressent leurs voix a Claude Janois et Claude Mousnier aussy lesd[its] consuls nommés par lad[ite] parroisse pour lannée prochaine mil sept cent et trois auxquels ils ont dict et remontrés qu'ils sont surchargés de taille et qu'ils n'ont plus moyen de la payer s'ils sont continués a sy grandes impositions, et

\_

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> Archives de la famille Néel, de Lérigneux.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> Cf. Joseph Barou, « Claude Janois, consul et collecteur des tailles à Lérigneux en 1703 », *Bulletin Diana*, tome LXVI, p. 146-153.

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> Syndic : élu des habitants de la paroisse chargé de représenter et de défendre les intérêts de la communauté.

<sup>80</sup> Danay: surnom attaché à une des familles Brunel.

qu'il y en a dans lad[ite] parroisse plusieurs qui sont fait exampt et qui ont beaucoup plus de bien que ceux cy dessus ainsy qu'ils ont dict

c'est pourquoy ils somment, et interpellent lesd[its] consuls que dans leur prochain despartement <sup>81</sup> des tailles dud[it] lieu ils ayent a cottiser et comprandre dans leurs roolles, scavoir

les herittiers des Rival pour la somme de vingt livres ainsy qu'ils ont estés autreffois ;

et d'augmanter la cotte de Jean Grimaud de Jean Faure de la somme de douze livres a cause des fonds qu'il tient de deffund Antoine Bonnetton et Marie Grimaud ;

comme aussi d'augmanter la cotte de Michel Jasserand aussy de la somme de douze livres ; celle de Jeanne Fougerouse de six livres ;

et celle d'Estienne Brunel de Dovézy de six livres

icelles augmentations outre et par dessus leur part de l'augmantation s'il y en a ; pour icelles sommes est a diminuer aux susd[its] cy dessus nommés estant surchargés ainsy qu'il est congnu auxd[its] consuls et autres habitants

protestant tous les susd[its] habitants qu'a deffaut d'escouter de point en point le ... cy dessus protestent de s'en pourvoir et prandre a partie lesd[its] consuls et ... proceder en justice et de les randre responsables de tout ce qui s'en pouroit ensuivre et en outre de tout ce qu'ils peuvent et doibvent protester

attandu qu'ils promettent de prandre pour les consuls tous proceds en main pour raison de ce que dessus, dont et du tout a esté fait le présent acte l'an et jour susd[it] en présence de Antoine Cleret de Trezailles parroisse d'Essertines et Jean Rolle de la parroisse de Bard qui ont déclarés aux parties des habitants ne scavoir signer enquis et sommés

et ay baillé la presente coppie auxd[its] consuls en parlant a leurs personnes dont l'original sera controllé et signé Cleret, Durel, Faure, Neyel et Gacon 82 notaire royal.

Pour coppie auxd[its] consuls

Gacon notaire royal.

## Le rôle de l'étape de l'année 1703

Voici un nouveau document concernant la levée de l'impôt. Il s'agit des *rolles de l'estappe et suplemant de l'estappe de l'année 1703* 83. Le fonds de l'étape est une taxe levée en même temps que la taille et destinée à payer le logement des gens de guerre. Les paroisses qui, à cause de leur situation géographique, ne logeaient jamais de troupes indemnisaient ainsi les communautés qui avaient avancé « les étapes », c'est-à-dire logé des militaires de passage. Le « supplément de l'étape » ou « ustancile » est destiné à payer les frais de logement des troupes de cavalerie.

Ce rôle a le mérite de nous fournir la liste de tous les chefs de feu de Lérigneux assujettis à la taille et de nous donner une idée de leur richesse. La répartition a été faite « sur le pied de la grande taille à raison de quatre sols pour livre ». La contribution pour l'étape et son supplément représentent donc vingt pour cent de la somme payée pour la taille.

\* \*

Ce jourd'huy dix neuf septembre Mil sept cents et trois au bourg de Lerignieu par Claude Mounier et Claude Janois laboureurs Consuls et Colecteurs des tailles des tailles [sic] dudict Lerignieu assistés de Me

<sup>81</sup> Partage, répartition.

<sup>&</sup>lt;sup>82</sup> Jean Gacon, notaire royal à Lérigneux, est l'époux de Marie Ras, fille de Pierre Ras qui était aussi notaire à Lérigneux. Pierre Ras avait épousé Marquerite Nevron, sœur du curé Antoine Nevron.

<sup>83</sup> Archives Diana, 8 C 98-1.

Pierre Thevet <sup>84</sup> notaire royal de Roche par Eux pris pour scribe suivans les Commissions a eux mandés de la part de Messieurs les presidans Eslus en Eslection de Montbrison d'eux signés, dattés des douze janvier et vingtiesme juillet derniers suivant lesquelles a esté partagé sur Eux et autres Contribuables aux tailles de lad[ite] parroisse de Lerignieu la somme de deux cens quarante neuf livres sept sols dix deniers, scavoir pour le principal de l'estappe cent quarante livres, pour les huit deniers pour livres pour Monsieur le Procureur general quatre livres quatorze sols, pour les quatre deniers pour livre pour droit de Colecte quarante sept sols, droit de quittance dix sols, pour Monsieur le verifficateur des Roolles vingt huict sol six deniers et pour l'obmission faicte dans le partage de l'ustancille des droicts de M[onsieu]r le verifficateur des Roolles a qui les Consuls ont payé vingt huict sols six deniers.

Plus pour suplemant d'Estappe nonante huict livres dix neuf sol deux deniers scavoir pour le principal nonante deux livres pour les huit deniers pour livres trois livres dix sols droict de Colecte trante sols huict deniers, droict de quittance dix sols et pour Mon[ieur] le verifficateur des Roolles vingt huict sols six deniers lequel partage a Esté faict sur le pied de la grande taille a raison de quatre sols pour livres et auquel a esté proceddé ainsy que s'ensuit l'année presante :

Jean Gacon		1 sol
Antoine Desrinot	3 livres	4 sols
Claudine Masson	5 livres	14 sols
Annet Vaudoir		1 sol
Jean Durel	8 livres	
Antoine Jouannin	3 livres	3 sols
Estienne Perague	3 livres	15 sols
Claude Mounier, consul	4 livres	
Pierre Faure	13 livres	
somme des dix cottes :	58 livres	10 sols
Simon Cleret, sindic	5 livres	1 sol
Jeanne Ras		20 sols
Martin Gorand		45 sols
Jean Gorou		53 sols
Catherine Brunel		54 sols
Jean Durand	11 livres	10 sols
Estienne Brunel	8 livres	18 sols
Antoine Malescot et Mathieu Neyel	10 livres	3 sols
Jean Dupin		10 sols
Gaspard Masson	3 livres	9 sols
somme des dix cottes :	48 livres	2 sols
Jean Palais	15 livres	10 sols
Jean Faure la Croix	3 livres	
Claude Janois, consul		50 sols
Claude Cognol		17 sols
Jeanne Fougerouse et ses enfants		27 sols
Jean Grimaud	14 livres	18 sols
Jean Brunel et Gaspard Ras	9 livres	12 sols
Jean Giron	6 livres	14 sols
Jean Neyel et George Verne	11 livres	6 sols
Michel Jouanin	12 livres	18 sols
somme de dix cottes :	78 livres	19 sols

-

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup> Les Thevet, notaires royaux, se succèdent à Roche de 1600 à la Révolution. Selon Antoine Lugnier cette famille est originaire de Saint-Georges-en-Couzan.

Jacques Peyrol et Mathieu Grimaud 6 livres		3 sols	
Jean Roüe	4 livres	8 sols	
Jean Viallard	4 livres	5 sols	
Jean Blanc		4 sols	
Jean Brunel	15 livres	1 sol	
George Menayde		2 d	eniers
Pierre Roland		13 sols	
Jean Brunel le jeune		2 sols	
Estienne Ras		3 sols	
Estienne Du[rel]		25 sols	
somme de dix cottes : 32 livres 4 sols			
Jean Neyel	3 livres		
Dame Françoise Verne		12 sols	
fermiers et grangers			
Le granger de M. Henry[s]		42 sols	
Antoine Menayde fermier de M. Grozelier	3 livres	5 sols	
Jean Palais aud[it] Grozelier		56 sols	
Mathieu Chalard aud[it] Henry	3 livres	1 sol	
plus comme fermier a Geneyton		48 sols	
Jean Brunel du Fay aud. Grozelier		48 sols	
Estienne Perague aux hérittiers Desrinot		43 sols	
Claude Mounier audict Sr Grozelier	4 livres	6 sols	
somme de dix cottes : 26 livres 1 sol			
plus comme fermier des biens de Martin Ras		17 sols	
Jean Durand fermier des biens de Mattir rads	auro	17 sols	
Antoine Malescot au[dit] Sr Grozelier	aurc	48 sols	
Claude Janois au[it] Sr Grozelier		16 sols	
Antoine Menayde		8 sols	
François Viallard		11 sols	
somme des six cottes : 5 livres 17 sols		11 3013	
Sommo des six cones. O livies 17 sols			

Somme de tout le contenu du present roole cinquante six cottes deux cents quarante neuf livres sept sols deux deniers

#### scavoir

pour le principal de l'estape	140 livres	
pour les 8 deniers pour livre	4 livres	4 sols
droict de colecte		47 sols
droict de quittance		10 sols
pour monsieur le verifficateur des roolles		28 sols 6 den.
et pour l'obmission faite dans le partage de	e l'ustancille	des droicts de Mr le
verifficateur des rooles et que les consuls ont payé 28 sols 6 a	leniers	
plus pour le suplement d'estape nonante huit liv	res dix neuf s	ols deux deniers
scavoir		
pour le principal et la commission	92 livres	
pour les 8 deniers pour livre	3 livres	10 sols

8 deniers

droict de colecte

28 sols 6 den. et pour le verifficateur des rooles

30 sols

Ainsy proccedé par lesd[its] Consuls qui ont retirer les roolles et commission et ont déclaré ne savoir signer enquis.

Veriffié le 20 octobre 1703.

Henrys Thevet

#### La rente du curé Martin

ACQUES MARTIN, curé de Lérigneux de 1700 à 1729, bénéficie d'une certaine aisance. Il prête de l'argent en demandant un intérêt de cinq pour cent. Il possède aussi des bêtes qu'il fait nourrir par ses paroissiens. Nous avons retrouvé plusieurs actes concernant ses affaires privées :

Le 30 juin 1715, contrat entre Jacques Martin et Claude, Antoine et Jean Brunel, trois frères qui consentent solidairement à verser une rente de quinze livres, annuelle et perpétuelle, au profit du curé qui leur verse trois cents livres. Le paiement se fait le 30 juin de chaque année 85.

Le 29 octobre 1716, par acte reçu Challaye, notaire royal, Jacques Martin donne à titre de commande aux us et coutumes de Forest six brebis pleines à Claude Janois, laboureur du hameau de Jean Faure <sup>86</sup>. Mais le malheureux consul de l'année 1703 a encore des difficultés avec le fisc et les consuls de l'année 1715 (Mathieu Néel et Jean Faure dit *La Croix*) font saisir les brebis du curé. Le curé engage alors un procès contre eux.

Enfin, le 17 août 1726, il prête 384 livres à Pierre Palais, de Dovézy <sup>87</sup>. L'intérêt est toujours de cinq pour cent et il est convenu que le remboursement ne pourra pas être fait en billets de banque. Les premiers billets de banque avaient été introduits en France peu de temps avant cette date par le financier écossais Law <sup>88</sup> mais l'expérience s'était terminée en 1720 par une retentissante banqueroute. Dès lors, on comprend la méfiance des prêteurs.

#### Création de rente

## de 19 livres 4 sols au principal de 384 livres

#### pour Messire Jacques Martin, contre Pierre Palais, du 17e aoust 1726

Pardevant le no[tai]re royal au Bailliage de Forest soussigné et en présence des témoins bas nommés fut présent Pierre Palais laboureur habitant au village de Dovézy parroisse de Lérignieu,

lequel de son gré a vendu, créé et constitué comme par les présentes il vend crée et constitue avec promesse de maintenir et faire valloir a M[essi]re Jacques Martin docteur en théologie prêtre curé dud[it] Lérignieu icy présent et acceptant la rente annuelle et perpétuelle de dix-neuf livres quatre sols au principal de trois cent quatre vingt quatre livres

laquelle rente led[it] Palais promet et s'oblige pour luy et les siens payer aud[it] Sieur Martin et ayant cause en la ville de Montbrison annuellement et perpétuellement a chacun jour dix septième aoust dont le premier payement commencera le dix septieme aoust de l'année prochaine et ainsi

<sup>85</sup> Archives Diana, 7 F 28.

<sup>&</sup>lt;sup>86</sup> Archives de la famille Néel, de Jean Faure.

<sup>87</sup> Ibid.

<sup>88</sup> John Law de Lauriston (Edimbourg, 1671; Venise, 1729).

continuera a perpétuité tant et si longuement que led[it] Palais et les siens seront en demeure de payer et rembourser lad[ite] somme principalle de trois cents quatre vingt quatre livres ;

ce qu'ils pourront faire quand bon leur semblera en deux payements égaux avec les arrérages de lad[ite] rente qui se trouveront alors echus au temps du premier payement lad[ite] rente diminuera a proportion et ne pourra led remboursement être fait en temps de diminution des espèces et monnoyes a peine par led[it] Palais et les siens d'en supporter la perte et diminution ; ne pourra non plus led[it] remboursement être fait en billets de banque, d'Etat ny autres mais seullement en especes sonnantes, et pour sureté de lad[ite] rente et principal d'icelle led Palais a affecté et hypothequé tous et un chacun ses biens, meubles et immeubles, present et avenir, et au surplus seront led[it] Palais et les siens tenus de reconnoitre de nouveau lad[ite] rente faitte pour et moyennant lad[ite] somme de trois cent quatre vingt quatre livres que led[it] Palais reconnoist avoir receu avant les présentes dud[it] sieur Martin en bonnes especes ayant cours ; et led[it] Palais se contente et quitte led[it] sieur Martin, s'obligeant en outre led[it] Palais de fournir a ses frais expedition des presentes aud[it] sieur Martin a requeste car ainsy l'ont voulu les parties promis l'observer et ny contrevenir a peine de tous depens dommages et interests par obligations de biens dud[it] Palais soum. renon. et clauses necessaires.

Fait et passé aud[it] Montbrison apres midy le dix septième aoust mil sept cent vingt six en presence de Me Louis Paley praticien de lad[ite] ville soussigné a la minutte avec led[it] sieur Martin, et Pierre Chamboduc maitre marechal ferrand dud[it] Montbrison temoin requis qui a déclaré avec led[it] Palais ne scavoir signer de ce enquis et sommé...

[signé] Martin Paley Jul, n[otai]re royal
Pour expédition Jul n[otai]re royal

\* \*

Le 15 août 1729, Jacques Martin rédige son testament en faveur de sa soeur, demoiselle Colombe Martin, veuve de maître Antoine Chazelle qui était « procureur es courts de Forest ». À la mort du curé, Colombe Martin engagera des poursuites contre Pierre Palais, et contre la veuve d'Antoine Brunel afin d'exiger le payement des rentes qui avaient été constituées en faveur du prêtre.

## Les étangs de Lérigneux

AIT exceptionnel pour un village des monts du Forez, au XVIIIe siècle, Lérigneux possède trois petits étangs situés à peu de distance à l'est du bourg, au lieu-dit encore appelé aujourd'hui : « les Étangs ». Ces pièces d'eau dépendent de la terre du Chevalard qui appartient alors à la famille de Rivoire, famille qui possède aussi le château du Palais, près de Feurs.

Retiré de la carrière des armes, François de Rivoire vit dans son manoir du Palais. C'est le fils de François-Gilbert de Rivoire (1674-1727), chevalier des ordres de Saint-Louis et de Saint-Lazare, enseigne des gardes du corps de Sa Majesté et le petit-fils de Gilbert de Rivoire, marquis du Palais, qui avait été condamné en 1665 par les *Grands Jours* d'Auvergne.

Le seigneur du Palais habite relativement loin de ses étangs aussi les paysans du voisinage en profitent-ils pour utiliser l'eau à son insu afin d'irriguer leurs prés. Il se trouve donc contraint d'entamer une procédure contre les habitants de Lérigneux. Le document qui suit est une pièce du procès qui a été tirée

des archives de la Diana <sup>89</sup>. En 1736, François de Rivoire obtient une ordonnance défendant à tous les habitants de Lérigneux et des paroisses voisines d'utiliser l'eau de ses étangs.

François de Rivoire meurt l'année suivante, en 1737, sans descendance. Ses biens passent alors à son cousin Jacques de Chabannes. En 1768, la terre du Chevalard et les étangs qui en dépendent sont vendus par Jacques-Charles de Chabannes à Antoine Souchon, fils de noble André Souchon, conseiller du roi.

#### Document

# Requête du seigneur du Chevallard contre les habitants de Lérigneux 1736

Monsieur le Bailly de Forest ou Monsieur le Lieutenant général à Montbrison,

Suplie humblement messire François de Rivoyre chevallier marquis du Palais, seigneur du Chevallard et autres places résidant à présent dans son chateau du Palais parroisse de Feurs, et vous remontre que de laditte seigneurie du Chevallard dépendent trois estangs contigus scis en la parroisse de Lérignieux, dans lesquels estangs les habitants du bourg de laditte parroisse de Lérignieux et des environs s'avisent de mener paitre et abreuver leurs bestiaux, d'autres se sont avisés de faire des ouvertures dans les chossées des deux premiers du costé de soir pour attirer une plus grande abondance d'eau, dans le grand étang appellé du Chevallard qui joint aux autres du costé de matin, et aux extremittés de la chaussée de ce dernier ils ont fait des ouvertures pour faire couler l'eau dans les prairies qui sont au dessous en sorte qu'ils attirent l'eau des trois estangs pour l'irrigation de leur pré ce qui est préjudiciable au supliant qui est obligé de requérir.

A ce qu'il vous plaise Monsieur faire deffences a tous particulliers de la parroisse de Lérigneux et parroisses circonvoisines de mener paitre abreuver leur bestiaux dans les estangs dont il s'agit et de prendre l'eau dans lesdits estangs par aucune voye que ce soit pour l'irrigation de leur pré ou autrement appeyne en être informé de tous dépens dommages et interests et damande de cent cinquante livres permettre de faire publier vostre ordonnance qui sur ce interviendra partout ou besoin sera et qu'il soit passé outre nonobstant et vous ferez justice.

[signé] Souchon

Vu la présente requeste les deffences requises sont octroyées sauf oposition le permis d'afficher et de publier la présente ordonnance a Montbrison le douzième may mil sept cent trente six.

[signé] De Meaux

Scellé a Montbrison le 18 may 1736

trente sols

[signé] Le Vacher

\_\_\_

<sup>89</sup> Archives Diana, 4 E 19 bis 1.

L'an mil sept cent trente six et le dimanche vingtieme may avant midy a la requeste de M[essi]re François de Rivoyre chevallier marquis du palais seigneur du Chevalard et autres places residant a present dans son chateau du palais parroisse de Feurs qui a fait election de domicille et constitution de procureur en la personne et maison de Me Gilbert Souchon procureur es Cours de Forest demeurant a Montbrison je Jean Baptiste Pelisson premier huissier royal audiancier en la Chastelenie royale de Montbrison immatricullé au greffe du Baillage de Forest demeurant aud. Montbrison soussigné mettre expres transporté jusques au bourg de Lerignieux ou etant le peuple assamblé sortant d'ouir le service divin de la grande messe de parroisse, j'ay a haute et intelligible voix fait lecture de la requeste et ordonnance des autres part[s] ecritte affin que les habitants dud[it] Lerignieux n'en pretendent cause d'ignorance et ayent a se conformer a icelle aux peines de lamande, et leur ay declaré les deffences porté par lad. ordonnance et affin que tout lesd. habitants n'en ignorent j'ay affiché a la porte de lad. eglise copie en forme de placarde de lad[ite] requeste ordonnance et present exploit qui sera controllé.

Pelisson

premier huissier audiancier

Controllé a Montbrison le 23 may 1736

Levacher

<sup>90</sup> Affiche.

## Déclaration au roi faite par M. Fenon, curé de Lérignieu et Jean Chavassieu, syndic 13 novembre 1782

Le d'une évaluation des biens échangés entre le roi et MM. Thoinet et Magnieux, seigneurs engagistes. Un extrait du procès-verbal de reconnaissance dressé par Besson, un des commissaires, figure dans les archives de la famille Néel, de Lérigneux.

Il nous donne un état de la situation administrative de la paroisse de Lérigneux, situation complexe sur le plan fiscal et judiciaire comme c'était souvent le cas dans l'Ancien Régime. Antoine Lugnier, dans son ouvrage sur Roche-en-Forez, cite une déclaration comparable faite le 30 octobre 1782 par Pierre-Joseph Durand <sup>91</sup>.

Le curé du village, Joseph Fenon, est originaire de Chalmazel. Il y eut deux curés de Lérigneux de la même famille et nommés Joseph Fenon, l'oncle et le neveu, qui se succédèrent de 1752 à 1815. Il s'agit ici du neveu.

#### Déclaration au Roi

Sont comparus M[essi]re Joseph Fenon curé de la paroisse de Lérigneux, Jean Chavassieu syndic de la dite paroisse, Philippe Renaud, Mathieu Cleret, Mathieu Garassus, Jean Dupin, Barthélemy Goure, Jean Brunel, en vertu de l'assignation à eux sommés par exploit de Binneteau en date du cinquième octobre dernier dont le syndic nous a fait apparoir, lesquels nous ont dit qu'il n'y a dans l'étendue de la dite paroisse aucun fonds appartenant au Roi ; qu'ils paient des cens et servis partie au Roi pour sa rente, et à la rente du prieuré de Bar<sup>92</sup> appartenant à M. de Pingon comte de Lyon<sup>93</sup>, à la rente du chapitre de Notre-Dame de Montbrison, à la prébende du Mas appartenant à M. l'abbé Pagnon, à la prébende des Rogations appartenant à M. l'abbé Lafond, à la Commanderie de St Jean des prés<sup>94</sup>, à M. Souchon seigneur du Chevalard<sup>95</sup>, à M. le Marquis de Garez seigneur d'Ecotay<sup>96</sup>, à l'abbaye de la Chaise Dieu, au prieuré de Champ Dieu<sup>97</sup>, à la prébende de St Martin de Roche ; qu'ils payent le droit de leyde à Montbrison pour leurs bestiaux ; qu'ils payent les lods et ventes au Roi, ou aux susnommés pour les fonds étant dans leur directe ; qu'ils ne connaissent pas le droit de taille baptisée ; que tous ceux qui sont de la justice du Roi à l'exception de deux maisons prétendent être exempts du susa[it] droit de leyde comme étant du nombre des 40 feux qui ont été distraits de Chatelneuf pour être réunis à la justice et prévôté de Montbrison ; à la charge par eux de voiturer

<sup>&</sup>lt;sup>91</sup> A. Lugnier, Cinq siècles de vie paysanne à Roche-en-Forez (1440-1940), p. 115 à 117.

<sup>92</sup> Bard.

<sup>93</sup> Chanoine de la primatiale Saint-Jean de Lyon.

<sup>&</sup>lt;sup>94</sup> De Montbrison.

<sup>&</sup>lt;sup>95</sup> Il s'agit de Gilbert-Jean Souchon du Chevalard de Jullieu (4 juillet 1752-14 mars 1794, conseiller du roi, seigneur du Chevalard, Aubigneu, fils de noble Antoine Souchon du Chevalard, seigneur haut justicier du Chevalard, Jullieu, Aubignieu, Villedieu, Saint-Étienne-le Mollard, les Peuples, le Genestoux († le 9 août 1778) et de Marguerite Chassain des Crevants. Les Souchon étaient originaires du Dauphiné.

<sup>&</sup>lt;sup>96</sup> Il s'agit du marquis de Gallez, capitaine de dragons, au service de Sa Majesté Sarde, seigneur d'Écotay comme neveu et héritier de Charles-Emmanuel de Saint-Martin-d'Aglié, d'une famille piémontaise.

<sup>97</sup> Champdieu.

les bagages des troupes du Roi ; que la justice de ladite paroisse appartient à M. Groseiller<sup>98</sup> comme représentant le Roi à raison qui lui en a été passé par S.M. ; que M. le Marquis de Garez exerce aussy la justice sur une partie de ladite paroisse comme seign[eur] d'Ecotay ; qu'il n'y a aucun fief dans l'étendüe de lad[ite] paroisse.

De laquelle déclaration ils ont requis acte à eux par nous octroyé, et ont signé,

[signé] Fenon, curé, Chavassieux, Clairet, Garassus, Brunel, Dupin, Goure et Besson.

Collationné par nous greffier de la commission.

Coulon

[Au verso de la première page d'une feuille double, 21X33, papier timbré sont portées les notes suivantes à l'orthographe très fautive]

Que par le sieur curés et sindic on declaré que la paroisse de Lérigneux Toute les mésons et feux antre le deux rivière apartenan a la justice du Roy ou siège de montbrison que y posedét un peticoin de montagnes apele la Cho porté sure le terriers du Roy.

## Lérigneux Almanach de Lyon (1785)

Voici l'article que consacre à Lérigneux l'Almanach de Lyon de 1785 99 :

Village & paroisse dans le Forez archipr. élection & bailliage de Montbrison de la châtellenie de Marcilly-le-Châtel. Le prieur de Sail-sous-Couzan nomme à la cure. Curé, M. Fenon Seigneurs engagistes, les héritiers de M. Groseiller de Chenereilles. Les officiers sont les mêmes qu'à Marcilly-le-Châtel.

<sup>&</sup>lt;sup>98</sup> Jean-Claude Vital de Grozeillier épousa le 27 août 1774 Anne Pierrette Jeanne de la Mure. En 1788, cette dernière épousa en secondes noces Jean-Baptiste Antoine Arthaud de Viry, écuyer, officier de cavalerie et chevalier de Saint-Louis.

<sup>99</sup> Bibliothèque de la Diana, Montbrison.

## 3 - La période révolutionnaire

## 1794 : Une famille de Lérigneux victime de la Terreur

A U COURS d'une communication à la société historique la Diana, l'abbé Durand a relaté, sous le titre « une perquisition en Forez pendant la Terreur 100 », un tragique événement qui a pour cadre Lérigneux. Il s'agit de l'arrestation et de la condamnation à mort de deux époux coupables d'avoir caché un prêtre réfractaire.

Nous sommes en juillet 1794, la Terreur règne sur tout le pays. Le 17 messidor de l'an II (5 juillet 1794) l'agent national de Montbrison organise une expédition pour découvrir des « suspects ». Il agit sans doute à la suite d'une dénonciation car son but est bien précis : « s'assurer de la personne du sieur Cogniasse, prêtre réfractaire, et l'amener à la maison d'arrêt de Montbrison » en perquisitionnant chez les Goure-Défarge, au village du Fay, commune de Lérigneux. Les citoyens Rousset et Catton du comité de surveillance révolutionnaire de Montbrison, le citoyen Phalipon avec quinze membres de la garde nationale et le maréchal des logis Nègre avec ses gendarmes se mettent nuitamment en route pour Lérigneux :

Cette troupe, partie de Montbrison à 9 heures du soir, arrive au village du Fay, à la maison Défarge, « sur les 2 heures après minuit ». On cerne d'abord la maison. Puis, on frappe à la porte à plusieurs reprises. Une femme vient ouvrir : M<sup>me</sup> Goure-Défarge qui se trouvait seule au logis, cette nuit-là. On lui ordonne « d'allumer du feu » et on lui fait connaître la raison de cette visite inopinée : savoir si elle ne retire pas, chez elle, des prêtres réfractaires ou quelque étranger. Elle déclare qu'il n'en est rien.

Tandis qu'a lieu cette discussion sort vivement, par la petite porte de la grange, un homme pieds nus, gros et gras, vêtu d'une culotte noire et d'une veste brune ou noire. Il bouscule les gardes nationaux qui tentent de lui barrer le passage et disparaît dans la nuit. C'est Claude Cogniasse. N'ayant pu se saisir du prêtre la troupe n'en fouille pas moins la maison avec soin. Plusieurs objets compromettants sont découverts : une paire de souliers à moitié usés près de la petite porte de la grange, six mouchoirs et une chemise portant les initiales C.C. dans un coffre et, surtout, deux bréviaires. Il faut donner des explications :

Interrogée, la maîtresse de maison déclare que ces objets, achetés par elle d'un marchand inconnu, sur la place du marché de Montbrison, lui appartiennent. Elle ajoute qu'elle est Agathe Défarge et que son mari « est à moissonner chez un nommé Cogniasse, lieu de Curtieu, commune de Montbrison ». À la question : pourquoi l'étranger a-t-il fui ? elle répond qu'il n'y avait pas d'étranger chez elle.

Agathe Défarge est aussitôt arrêtée et conduite à la prison de Montbrison. Les objets saisis sont déposés au siège du comité révolutionnaire et l'enquête se poursuit. Le même jour, les gardes nationaux toujours conduits par le citoyen Catton s'en vont à Curtieu, chez le nommé Cogniasse.

On trouve les moissonneurs au travail, dans une terre située près de Champdieu. Martin Goure est là. Interrogé, le malheureux déclare que l'étranger abrité sous son toit est Cogniasse, parent à sa femme, et qu'il se trouve chez lui depuis trois semaines, par complaisance pour sa femme. Après cette naïve déclaration Martin Goure est arrêté et conduit en prison.

Martin Goure est natif de Roche. Selon les registres paroissiaux de Lérigneux, il se nomme d'ailleurs Martin Gourou, et non Goure. Il est né en 1752 à Roche, le fils d'Antoine Gourou laboureur du hameau du Bouchet et de Jeanne Chalard. Avant son mariage avec Agathe Desfarges, il était domestique chez Jean Masson, granger à Dovézy. Il épouse le 27 juillet 1789, à 37 ans, Agathe Desfarges, veuve de Joseph Brunel. Il vient donc au Fay comme gendre dans « un domaine de trois paires de vaches ».

<sup>100</sup> Bulletin de la Diana, 1962, nº 6, tome XXXVII.

Disons maintenant quelques mots de l'épouse. Agathe Défarge, Desfarges selon les registres paroissiaux, a 51 ans. Elle est née à Lérigneux le 12 janvier 1743. C'est la fille de Jean Desfarges, laboureur au hameau du Fay, et de Pierrette Masson, et la petite-fille de Mathieu Desfarges né à Trézailles, paroisse d'Essertines, qui était venu comme gendre dans la famille Ras du Fay. Le 3 octobre 1768, elle avait épousé Joseph Brunel, né en 1734, fils de Jean Brunel et de Catherine Durand, du hameau du Fay. Joseph Brunel qui est scieur de long est absent et le mariage avait lieu par procuration et avait été ratifié dix mois après, le 10 juillet 1769. De ce premier mariage elle a eu neuf enfants :

- \* Jean, né le 9 février 1770, décédé deux jours plus tard ;
- \* Jean, né le 9 mai 1772 :
- \* Étienne, né le 24 février 1774 ;
- \* Benoîte, née le 17 janvier 1775 et décédée le même jour ;
- \* Jean-Baptiste, né le 30 mars 1776 ;
- Jeanne, née le 15 avril 1778 ;
- Jean, né le 11 avril 1780 ;
- \* Antoinette, née le 4 octobre 1782 ;
- \* Françoise, née le 25 décembre 1785.

Son époux, Joseph Brunel, meurt le 22 mars 1788 à l'âge de 54 ans. Agathe Desfarges se remarie le 27 juillet 1789 avec Martin Gourou. Elle n'a pas d'enfant de cette seconde union.

Le soir même du 17 messidor, l'agent national Raymond procède à l'interrogatoire des époux et utilise leurs déclarations contradictoires. Agathe Défarges déclare que le nommé Cogniasse, de Curtieu, est son beau-frère. Quant à l'oncle de ce dernier, le prêtre réfractaire qui se nomme aussi Cogniasse, elle prétend qu'elle ne le connaît pas. De l'étranger qui s'enfuyait de chez elle elle dit ignorer le nom et le lieu d'origine. Elle indique seulement qu'il était là depuis quinze jours. Le mari, devenu – mais un peu tard – plus discret, n'ajoute aucun renseignement nouveau. Il n'a jamais cherché à savoir le nom de son hôte, ni quelle était son activité.

Que faisait-il, en fait de travail ? Rien. Quelle conduite pendant les nuits ? Mystère. Mouchoirs et chemise ? Achetés, les mouchoirs : 18 livres dit la femme après avoir divagué (varié, hésité). Pareillement, on ignore tout des initiales C.C. qui marquent ce linge. Quant aux souliers, ils sont à leur grand fils, et ses deux petits frères ont pu les traîner à la porte de la grange... Ces souliers constituent un indice sérieux. Ils sont rares à la campagne où tout le monde porte des sabots. Ils n'appartiennent certainement pas à Jean, le grand frère qui a vingt-deux ans, mais à une personne d'une autre condition. Les bréviaires sont des objets encore plus compromettants. Ils auraient été achetés pour servir aux enfants et, selon les époux, un fils y a appris à lire l'hiver précédent. Cette réponse est intéressante car elle indique comment on apprenait souvent à lire chez les petites gens : pendant l'hiver, auprès de quelqu'un sachant un peu déchiffrer et en se servant d'un livre de prières usagé comme syllabaire...

Où mangeait l'étranger ? Demande-t-on à la femme. À la grange, où on lui portait, répond-elle. Pour l'ordinaire, à la maison et au coin du feu, dit le mari. Là encore il s'agit d'une divergence significative : si l'hôte prend ses repas à la grange c'est un vagabond de passage hébergé par charité, s'il mange auprès de l'âtre, dans la cuisine (la « maison », ainsi nomme-t-on la salle commune), il s'agit d'un invité bien connu, parent ou ami.

Les époux Gourou-Défarges sont peu après transférés à Feurs où siège le tribunal criminel du département. Le 28 messidor ils sont interrogés par le président Jean Bourgeois qui, lui aussi, relève sans difficulté les contradictions qui apparaissent dans leurs réponses.

Au cours de l'interrogatoire Martin Goure dit, cette fois, être âgé de 45 ans. À propos de l'étranger qui était dans sa maison, il affirme qu'il s'agit d'un pauvre et assure que pendant toute la saison d'hiver il en a ainsi hébergé plusieurs sans chercher à connaître leur nom et leur pays d'origine... C'est d'ailleurs plausible, les Gourou-Desfarges, bien que pauvres, pratiquent l'hospitalité envers les vagabonds qui étaient nombreux sous l'Ancien Régime... Quant aux bréviaires, il prétend que ces livres étaient déjà à la maison

quand il y est entré comme gendre, c'est-à-dire cinq ans auparavant. Agathe Desfarges affirme qu'ils y étaient depuis une année...

Martin Goure et Agathe Défarges se défendent maladroitement. Le mari reconnaît, mais un peu tard, « son indiscrétion et sa faute » et dit qu'il « n'y retournera plus désormais ». Agathe persiste à dire que Martin ne savait pas que leur hôte était un prêtre :

Elle fait observer que son mari ne sait pas lire et elle déclare qu'elle n'aurait pas reçu l'étranger aussi facilement si elle avait su que c'était un prêtre. Elle n'aurait même pas reçu, dit-elle, son ancien curé qu'elle aimait pourtant beaucoup, parce qu'elle avait appris que c'était défendu.

Il en faut plus pour apitoyer le tribunal révolutionnaire. Martin Goure et Agathe Défarges, reconnus coupables d'avoir caché un prêtre réfractaire sont condamnés à mort le 16 thermidor et exécutés. Huit jours plus tôt, le 9 thermidor, avait eu lieu la chute de Robespierre et commençait alors dans le pays une réaction contre le régime sanguinaire de la Terreur. Malheureusement ce mouvement n'arriva pas à temps en Forez et le tribunal de Feurs, furieusement antireligieux, ne montra aucun signe d'indulgence. Martin Goure et Agathe Défarges, gens pauvres et sans malice, et seulement coupables d'avoir été hospitaliers, furent ainsi d'innocentes victimes de la Terreur. On ne sait ce que sont devenus leurs jeunes enfants. Nous avons seulement trouvé, dans les registres d'état civil de Lérigneux, l'indication du mariage des deux fils aînés :

- \* Jean dit *l'aîné* qui épouse le 27 janvier 1796, Marie Brunel du bourg de Lérigneux, fille de Jean Brunel et de Charlotte Laurent.
- \* Jean le Cadet qui épouse le jour suivant Catherine Mouillaud, fille de Jean-Baptiste Mouillaud et d'Antoinette Cognasse, 19 ans, de la paroisse Sainte-Madeleine de Montbrison. Peut-être s'agissait-il d'une parente ? Martin Goure avait été arrêté, rappelons-le, chez Cogniasse, à Curtieu, hameau dépendant de la paroisse Sainte-Madeleine.

La tragique histoire des époux Gourou-Défarges nous rappelle que la Révolution française, dans sa période la plus dramatique, n'a pas touché que certains habitants des villes, des aristocrates et des prêtres, mais aussi, parfois des petites gens des campagnes qui, sans doute, n'avaient pas compris grand-chose de tous les bouleversements qui secouaient le pays.

#### Documents

## Préparation des états généraux Assemblée du 2 mars 1789

OMME dans toutes les paroisses du royaume de France, le 2 mars 1789, se tient l'assemblée préparant les états généraux. Elle se déroule « au lieu ordinaire », à la porte de l'église, en présence de Mathieu Chalard l'aîné, syndic de la paroisse assisté de Jean Brunel, greffier de la municipalité.

Il y a seulement vingt-sept comparants dont voici la liste que nous empruntons à l'ouvrage d'Étienne Fournial et de Jean-Pierre Gutton<sup>101</sup>:

<sup>&</sup>lt;sup>101</sup> Cf. Étienne Fournial, Jean-Pierre Gutton, *États généraux de 1789, cahiers de doléances de la province de Forez*, Centre d'études foréziennes, 1974, tome I, p. 186.

Mathieu Garassus, Mathieu Cléret, Jean Chavassieu, Jean Gorant, Claude Girard, Jean Vernet, Claude Chalard, Claude Poyet <sup>102</sup>, Étienne Brunel, Jean Rival, Jean Vial, Jacques Garassus, Jean Palay, Claude Dupin, Jean Dupin, Bartélemy Goure, Jean-Baptiste Laurand, Jean Goure, Mathieu Renaud, Jean Dupin du bourg, Claude Barou<sup>103</sup>, Philippe Renaud, Antoine Durel, Antoine Chatin, Jean Goure du bourg, Mathieu Gay, Mathieu Garassus le jeune.

Onze chefs de famille signent le procès-verbal avec le syndic et le greffier. Les deux députés désignés sont Philippe Renaud et Barthélemy Goure. Malheureusement le cahier de doléances lui-même n'a pas été retrouvé.

## Les privilégiés : Rôle du supplément sur les ci-devant privilégiés pour les derniers mois de 1789

OUS voici en 1790 : la Révolution est en marche. Tous les citoyens doivent contribuer, suivant leurs facultés aux dépenses de l'État. Les ci-devant privilégiés, nobles ou ecclésiastiques qui ont des biens à Lérigneux, figurent désormais sur les rôles d'imposition. Le document ci-dessous <sup>104</sup> nous en donne la liste, d'ailleurs assez courte.

Les Oratoriens, propriétaires à Dovézy, tenaient le collège de Montbrison (bâtiment actuel de la sous-préfecture).

Gilbert Jean Souchon du Chevalard de Jullieu (1752-1794), conseiller du roi, seigneur du Chevalard, Aubigneu, fils de noble Antoine Souchon du Chevalard et de Marguerite des Crevants. Il fut une victime de la Révolution. Ce volontaire montbrisonnais avait participé à la défense de Lyon assiégé par la Convention.

Casimir Abraham Claude Marie, comte de Damas, était né le 20 mars 1759 au château du Rousset, près de Margerie-Chantagret. Il avait épousé Jeanne Louise Henrys d'Aubigny qui possédait des biens à Lérigneux (Chavassieu). En 1818, il est maire de Roche et de Lérigneux. Sa fille, Mathilde de Damas épousa Charles Henri Louis, comte d'Argy, d'une famille de la noblesse champenoise.

Jean-Baptiste Arthaud de Viry, écuyer, officier de dragons, avait épousé en 1788, Anne-Pierrette Jeanne de la Mure, veuve de Jean Claude Vital de Grozeillier, de Chenereilles. C'est de ce dernier que venaient les biens de Lérigneux.

Élection de Montbrison

Parroisse de Lérignieux

Role du supplément sur les cidevant Privilegiés pour les six derniers mois 1789

Cejourd'huy vingt neuf janvier mil sept cent quatre vingt dix en la ville de Montbrison par nous Mathieu Chalard, sindic, Mathieu Garassus, Mathieu Claret, Jean Chavassieu, Jean Gorand, Jean Vernet et Claude Girard tous sindics membres et adjoints de la municipalité de la parroisse de Lérignieux l'année présente assisté du scribe soussigné, avons procédé au Role du supplément sur

\_

<sup>&</sup>lt;sup>102</sup> Fournial et Gutton indiquent *Claude Poict* mais c'est un nom qui ne figure jamais à Lérigneux ; il nous semble que ce soit plutôt Claude Poyet (1740-1793) laboureur du hameau du Gay.

<sup>&</sup>lt;sup>103</sup> Les mêmes auteurs indiquent à tort *Claude Baron* ; il s'agit de Claude Barou, journalier à Jean Faure, fils de Claude Barou et d'Élisabeth Bonneton.

<sup>&</sup>lt;sup>104</sup> Archives de la Diana, 6 C 98.

les cidevant privilégiés pour les six derniers mois 1789 et ce conformément à la proclamation du Roy en datte du 14 8bre 1789. Et de la Commission à eux mandé imposer les cidevant privilégiés pour les six derniers mois 1789. Signé de Messieurs les Député[s] de l'assemblée intermédiaire de Montbrison en datte du 8 9bre 1789

#### Ainsi qu'il suit

Noms qualité et demeure	impot principal	accessoires et sou pour £	capitation et accessoires	total
Les Pères de l'oratoire de				
Montbrison pour leurs				
domaines de Dovézy				
trente quatre livres huit sous	15 £	9£14	9£14	34 £ 8
M. Souchon conseiller à				
Montbrison pour son domaine				
de Genetou				
trente quatre livres huit sous	15 £	9£14	9£14	34 £ 8
M. le Comte de Damas, pour				
ses domaines de Chavassieu et				
du Crozet dans lad. parroisse				
cinquante cinq livres	24 £	15 £ 10	15 £ 10	55 £
M. Deviry officier Dragon, dem(t)				
à Montbrison pour ses Domaines de				
La Fogere, Frediffont et les deux				
domaines de Doveizy				
soixante huit livres seize sous	30 £	19 £ 8	19£8	68 £ 16
première page	84 £	54 £ 6	54 £ 6	192 £ 12
M. le Curé de Lérigneux				
six livres dix huit sous	3£	1 £ 19	1 £ 19	6£ 18
M. l'abbé de Couzant pour la dixme				
et rente qu'il perçoit dans parroisse				
six livres dix-huit sous	3£	1 £ 19	1 £ 19	6£18
L'ancien Prieur de Ternant				
pour son droit clérical				
six livres dix huit sous	3£	1 £ 19	1£19	6£ 18

## Les cloches de Lérigneux (1794)

E 23 JUILLET 1793, la Convention avait décrété qu'il ne serait laissé qu'une cloche dans chaque paroisse, toutes les autres devant être fondues pour fabriquer des canons.

Le citoyen commissaire J. B. Jaquin est désigné le 7 pluviôse an II (26 janvier 1794) pour surveiller la collecte des cloches dans la Loire et le Rhône. Le 30 janvier 1794, il se trouve dans la région montbrisonnaise. Le métal rassemblé, du bronze et du cuivre, est embarqué à Saint-Rambert, à Feurs et à Roanne sur des « sapines » descendant la Loire à destination de Paris.

Comme ceux de beaucoup d'autres villages, les habitants de Lérigneux sont peu empressés à suivre ces ordres. Les archives de la famille Néel, de Lérigneux, possèdent un *extrait du registre de délibération de la commune* <sup>105</sup> montrant ces réticences. Ils invoquent naïvement des travaux plus urgents et les rigueurs du climat pour faire excuser leur retard :

Extrait du R[egistr]e de délibération de la Commune de Lérignieux

Ce jourdhuy dix germinal l'an 2ème de la République Françoisse une et indivisible et démocratique.

Etant assemblé au lieu de nos sceance publique et permanante ou etet [étaitent] assemblé tout les Citoyens de la Commune de Lérignieux

au Citoyen Commissaire délégué a recevoir la fonte ou metail des cloche

vous esposents les Citoyens de la Commune de Lérignieux que si lad. Commune a fait un si long retard pour conduire le métail de ses cloches sca été premierement la rigueur du temp comme étant esposé en pais de montagne, secondement le temp propre et convenable a faire les tremois ou bled de mars ainsi que les pomme de terre, que daillieur le metail des autre commune etant toujour sur place destine [?]

Sept pour quois la susdite commune cet crus fondé de laissé la conduite des susd[dits] metail pour socuper au ouvrage de premiere necesité

quil vous plaisse Citoyens y faire droit

Garassus Maire Goure offissier

Reineaud officié Brunel greffier

\* \*

Nous remarquons l'orthographe très fautive de ce document. Le clocher de Lérigneux contenait deux cloches, datées de 1490 et 1550. Il en reste une seule aujourd'hui. La mémoire collective – ou la légende ? – rapporte qu'il y aurait une cloche enterrée dans un champ au-dessous du bourg.

34

<sup>&</sup>lt;sup>105</sup> Papier 25 x 18 avec, en filigrane, une fleur de lys, aucun timbre, archives famille Néel, Jean Faure.

## Passeport délivré à Jean Reynaud (an II)

Au bourg de Lérigneux. C'est le fils de Philippe Reynaud, laboureur, et de Marie Clairet. Il est qualifié d'officier municipal de la commune de Lérigneux.

Notons que le style est maladroit et l'orthographe, comme pour le document précédent, particulièrement fautive. Le passeport ne comporte pas de cachet. On ne sait pas si Jean Reynaud l'a effectivement utilisé.

29 floreal an II 107

Passeport délivré par la municipalité de Lérignieu district de Boën <sup>108</sup>, au citoyen Jean Reynaud, officier municipal.

Liberté Égalité

Departement de la Loire District de Boën

Municipalité de Lerigneux

Laisse passer le Citoyen jean Renaud de la Commune de Lerignieux officier Municipal de la susditte le dud natif de celle distric de Boen département de la Loire, pour prendre les eaux de Bain pour Recouvrir la sancté au lieu que lon décidera

Led. Citoyen a Gé  $^{109}$  de quarante trois ans, taille cinq pied  $^{110}$  ou Environ Cheveux long et Chatin Sousils de meme, yeux jaune nez un peux gros Bouche un peux Grande Menton Moyen visage long un peux ovalle front moyens

prêté lui aides et assistance en quas de Besoin

led. Citoyens a signé avec les autre officier Municipaux

Garassus maire, Goure officier

Reinaud Chavassieux agent

Brunel greffier

Délivré a la Maisson Commune de Lérigneux

Le vingt neuf floréal ans deux

de la Rép[ublique]. françoisse une et indivisible.

<sup>106</sup> Archives de la Diana, 3 L 1-14.

<sup>107 18</sup> mai 1794.

<sup>&</sup>lt;sup>108</sup> District de Boën : Boën est devenu pour peu de temps chef-lieu de district (arrondissement) en remplacement de la ville Montbrison sanctionnée pour avoir soutenu l'insurrection des Lyonnais.

<sup>&</sup>lt;sup>109</sup> Âgé.

<sup>&</sup>lt;sup>110</sup> Un pied : environ 33 centimètres ; Jean Reynaud mesure donc 1,65 m.

Libert Contourural de Montbrison Communed e Leriqueux Lairi-poner blitagen Lecre Sallay butter atour Dela Communica Leriqueup, age D. Aingt neuf au membrel Lapremier requisition, mais exempt, it and marie depuis le Lingt Wenidos andeng . tailed e quatrepud Dippour Mentouroud, bouch Moyene invest Sorte toblesud yropula Les Siens Sallay a Dulare alles à ambert departement de Lung de Doine, et autres hims de lanton , et a signe pulle fait et drive parka Ministration Municipal Dud lando unter de Month riso le singt quatre brumaire ansep Delastif framoise. Jelles agent palay ag

## 4 - Le XIX<sup>e</sup> siècle

# Reconstruction de l'église de Lérigneux (1830)

A U XIII<sup>e</sup> siècle Lérigneux constitue déjà une paroisse dépendant de la châtellenie de Châtelneuf <sup>111</sup>. À la Révolution, la paroisse est supprimée. Après le Concordat, le village est rattaché, sur le plan spirituel, à Roche-en-Forez. C'est seulement en 1820 que Lérigneux est à nouveau érigé en paroisse.

L'église primitive, déjà sous le vocable de saint Jacques le Majeur, se dressait sur une petite éminence au centre du bourg. Elle était petite et avait beaucoup souffert d'un total manque d'entretien de la période révolutionnaire à 1820. M. de Saint-Pulgent en fait la description, lors d'une communication à la Diana à la séance du 17 février 1897, en utilisant un plan qui figure dans les archives de la fabrique de Lérigneux et que lui avait signalé l'abbé Breuil, curé du village :

L'ancienne église se composait, comme l'indique le plan, d'une nef centrale, terminée par un chœur quadrangulaire, et de deux collatéraux de longueur et de largeur inégales, celui de gauche plus long et plus large ayant deux travées, celui de droite n'en ayant qu'une. La sacristrie était à gauche du chœur. Telle était du moins la forme du monument après les nombreuses réparations qui y ont été faites du XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, car Lérignieu existant comme paroisse dès le XIII<sup>e</sup> siècle avait évidemment à cette époque une église, sur la forme et les dimensions de laquelle malheureusement les renseignements font défaut.

Une chapelle existait dans chacun des collatéraux : celle de gauche appartenait aux Grozellier de Chenereilles, celle de droite aux Henrys d'Aubigny. La pierre tombale de Jeanne-Louise Henrys d'Aubigny, comtesse de Damas, morte en 1835, existe encore dans cette chapelle, et à la clef de voûte sont peintes les armes des Damas <sup>112</sup>.

En 1830, à cause de la vétusté du sanctuaire et de l'augmentation de la population, on décida de reconstruire une nouvelle église. Le clocher qui date du XVe siècle fut seul conservé. Il est haut de dixhuit mètres et construit à l'imitation de celui de Notre-Dame-d'Espérance de Montbrison : À voir les contreforts disposés rectangulairement deux à deux jusques aux deux tiers de sa hauteur, et surtout la forme et les détails des fenêtres géminées qui ajourent chacune des faces de l'étage du beffroi, on pourrait croire qu'une même pensée a présidé aux deux œuvres 113. Le clocher aurait abrité deux cloches datées de 1490 et de 1500. Il en reste une seule aujourd'hui. L'autre aurait été enterrée à l'époque révolutionnaire dans un champ 114.

M. de Saint-Pulgent note que la clef de voûte portant les armes des ducs de Bourbon qui se trouve à l'intersection des arcs diagonaux de la travée du clocher pourraient faire supposer que ces seigneurs ont été bienfaiteurs de l'église : *Peut-être leur générosité a-t-elle contribué dans une certaine mesure à l'érection du clocher, qui est la partie la plus intéressante du monument* <sup>115</sup>. À sa base s'ouvre la porte principale de l'église. Le portail mouluré porte un linteau horizontal terminé en accolade d'un bel effet.

La nouvelle église construite sur l'emplacement de l'ancienne est en style pseudo-roman et d'une élégante simplicité. Les fondations et les soubassements de l'ancien édifice ont été partiellement réutilisés. La nef comprend trois travées avec des collatéraux et une quatrième travée sous le clocher. L'abside est en cul-de-four. La sacristie est bâtie au chevet de l'abside.

<sup>111</sup> Auguste Bernard, Pouillé du diocèse de Lyon au XIIIe siècle, appendice aux Cartulaires de Savigny et d'Ainay, tome II, p. 906.

<sup>&</sup>lt;sup>112</sup> M. A. de Saint-Pulgent, « L'église de Lérigneux », *Bulletin de la Diana*, tome IX, 1896-1887.

<sup>&</sup>lt;sup>113</sup> *Ibid*.

<sup>&</sup>lt;sup>114</sup> Voir : Les cloches de Lérigneux (1794), p. 34.

<sup>&</sup>lt;sup>115</sup> *Ibid*.

Les fonts baptismaux datent du XVI<sup>e</sup> siècle. Ils sont à gauche de la porte d'entrée, sous la travée du clocher, dans une sorte de niche. Les pinacles qui les flanquent sont reliés par une élégante arcade surbaissée, relevée en accolade et surmontée d'un bouquet végétal. Le pinacle central a malheureusement été coupé au moment où on avait installé une tribune en bois à laquelle on pouvait accéder par l'escalier du clocher. Ce dispositif permettait, au temps de l'église ancienne, de gagner un peu de place. La tribune n'existe plus aujourd'hui et l'église a été restaurée en 1969-1970.



André Barban - vers 1863.



Lérigneux : l'église et sa place (années 2000)

# Partage de la Montagne de Dovézy (1855)

Le TERRITOIRE communal de Lérigneux touche à l'Auvergne et comprend au-dessus de Dovézy « une montagne », c'est-à-dire une partie de hautes chaumes avec les rochers de la Petite Pierre Bazane (1344 m). Il s'agit, suivant la définition d'un acte de 1855 <sup>116</sup>, d'un tènement de bruyères, paquiers ou paturages et broussailles, appelé Chaul ou montagne de Dovézy situé en la commune de Lérigneux... de la contenance d'environ 210 hectares, 64 ares, 66 centiares, confiné de matin par le bois d'Esiolle et un autre bois appelé d'Ecotay, appartenant à différents particuliers, de midi par les mêmes bois et par le communal des habitans de Bard , de soir déclinant à midi par la montagne et les jasseries des habitans de Saint-Anthelme ; de soir et nord par le communal des habitans de Roche.

Le 5 février 1525, un groupe de vingt-deux habitants l'avaient acquise en commun pour la somme de quinze livres tournois payée comptant <sup>117</sup>. Les vendeurs étaient Claude Chénieux et son fils Jean, propriétaires à Roche. Les acheteurs se nommaient Pierre Jambin, Benoît Maurel, Jean Bonnet (du Fay), Antoine Maurel, Jean Fageron, Jean et Simon Faure de la Croix qui sont frères et parsonniers, à Michel et Jean Grimaud aussi frères et parsonniers, à Claude et Antoine Bachelier, père et fils, à Mathieu et Pierre Maître, aussi père et fils, à Antoine Vert, Gonin Marquet, Étienne Faure, Jean de Chavassieux, Allian Faure, Antoine et Mathieu Farge, parsonniers, Simon Foria et Bathélemy Farge.

Notons parmi les acheteurs, plusieurs parsonniers, c'est-à-dire des membres associés d'une communauté familiale vivant sur le même domaine. En des périodes difficiles, c'était une façon de renforcer l'exploitation. L'acquisition collective de la montagne de Dovézy nous révèle que les habitants du haut de la paroisse constitue une communauté solidaire et soucieuse de ses intérêts. Il est précisé dans l'acte que les dits acheteurs et les leurs pourront pacager avec leurs bêtes propres qu'ils nourriront en leur maison de leur foin et pâture, de quelque espèce qu'elles soient...

La « montagne de Dovézy » reste plus de trois siècles la propriété indivise d'une partie des habitants de Lérigneux. Le 10 juillet 1846, onze copropriétaires sur vingt souhaitent faire cesser l'indivision. Jean Gorand, Jean Marie Barou, Jeanne Clairet veuve Girard, Jean Blanc, Jean Pierre Dupin, Jean Brunel, Catherine Néel veuve de François Goure, Jean Pierre Rage, Mathieu Dumas et sa femme Antoinette Masson, Antoine Chavassieux et les mariés Néel et Chavassieux forment une demande en partage devant le tribunal civil de Montbrison. Ils souhaitent que la « montagne de Dovézy » soit partagée en vingt lots égaux.

Les autres copropriétaires ne souhaitant pas faire cesser l'indivision, il s'ensuit une longue procédure. Le 25 janvier 1854 le tribunal civil de Montbrison rend un premier jugement : la montagne de Dovézy sera partagée en vingt lots égaux qui seront attribués après tirage au sort aux ayants-droit. M. Fuzon, géomètre de Montbrison, Mervillon père, géomètre à Saint-Bonnet-le-Courreau et Barthélemy Jacquet, propriétaire et ancien maire de Chalmazel sont chargés de l'estimation et du partage. Ces experts devront aussi constater les dégradations et les empiétements qui auraient pu être faits par quelques-unes des parties. Les temps ont changé et il semble bien, en effet, que la bonne entente ne règne plus à cette époque entre les copropriétaires.

Cependant le jugement ne convient pas à tous. Trois des parties, Mathieu Chalard, les mariés Chantemerle et Chalard ainsi que Catherine Chalard qui représente Élisabeth Garassus, et Claude Bayle n'acceptent pas le partage en parts égales et font appel.

Finalement le 19 avril 1855, neuf ans après le début de l'affaire, la cour impériale de Lyon ordonne le partage de la montagne sur une nouvelle base qui reprend les dispositions de l'acte d'acquisition :

\_

<sup>&</sup>lt;sup>116</sup> Partage de la montagne de Dovézy, jugement de la cour impériale de Lyon du 19 avril 1855, expédition pour André Néel ; archives de la famille Néel.

<sup>&</sup>lt;sup>117</sup> Acte recu maître Fauvain, notaire à Roche.

Il sera procédé, dit la cour, au partage du tènement appelé la montagne de Dovézy, suivant la proportion établie par l'acte du 15 février 1525, c'est-à-dire en prenant en considération l'étendue de la jouissance de chaque communiste déterminée par le nombre des bestiaux nourris en sa maison de son foin et pâture au jour de la demande introductive d'instance ; qu'à cet effet les états de répartition relatifs à l'impôt dressés par l'autorité administrative.

Le partage fut ainsi fait et la montagne de Dovézy appartient encore aujourd'hui aux héritiers des copropriétaires de 1525. Il n'en reste pas moins que ce long conflit d'intérêts dut durablement nuire à la bonne entente entre voisins dans les villages de Dovézy, Jean Faure, la Rochette et le Fay.

# L'épidémie de diphtérie de 1895

N 1895, une grave épidémie atteint les habitants de Lérigneux. L'abbé Breuil qui, cette année-là, est nommé curé de Lérigneux, ne manque pas de faire le rapprochement avec la grande peste de 1629-1632 qui avait cruellement frappé le village :

En 1895, une épidémie de diphtérie s'abat sur la paroisse. La science est impuissante à en arrêter le progrès et la célèbre découverte du docteur Roux [inventeur du traitement de la diphtérie par le sérum du cheval] reste elle-même sans résultat. En moins de 4 mois le fléau fait 16 victimes sur une population de 350 habitants à peine. Cette épidémie ne franchit pas les limites de la paroisse, à Roche, à Bard, à Essertines personne n'en fut atteint, mais la crainte qu'elle inspirait se répandit au-delà de ces paroisses. Les populations étaient effrayées par ce qu'on appelait la peste de Lérigneux. Les habitants des paroisses voisines évitaient notre territoire contaminé. Ceux de la localité ne fuyaient pas devant le fléau, mais ils expédiaient au loin leurs enfants. Le vide et le silence se faisaient dans la paroisse... 118.

Cette année-là, le dimanche qui suit le 25 juillet, la Saint-Jacques, fête patronale, ne donne lieu à aucune réjouissance. Au début d'août, le conseil municipal se réunit et, désemparé, envoie une délégation auprès du curé afin que soient organisées des prières publiques. Une quête est organisée et des messes sont dites en l'honneur de saint Roch et de la Vierge Marie. Le 15 août, fête de l'Assomption, le curé Breuil emmène toute sa paroisse en procession jusqu'à la croix de Mondian qui avait été élevée par le curé Neyron au temps de la grande peste.

Et l'abbé Breuil de conclure : Dès lors le fléau disparaît complètement. Saint Roch n'avait pas conservé rancune aux habitants de Lérigneux de leur oubli <sup>119</sup>.

1

<sup>&</sup>lt;sup>118</sup> Abbé Breuil, « La peste et le culte de saint Roch à Lérigneux », *Bulletin de la Diana*, tome X, 1898.

<sup>&</sup>lt;sup>119</sup> *Ibid*.

#### Documents

Partage de la montagne de Dovézy : les parties en présence en 1855

Le jugement de la cour impériale de Lyon a rendu son arrêt entre :

- 1° Jean Mathieu Chalard, propriétaire demeurant ci-devant en la commune de Lérigneux, actuellement aubergiste à Montbrison,
  - 2° Joseph Chantemerle et Élisabeth Marie Chalard sa femme.
- 3° Catherine Chalard, fille majeure demeurant ces derniers au lieu de Dovézy, commune de Lérigneux,
  - 4° Claude Bayle propriétaire demeurant au lieu dit,

appelants comparant par Maître Verchère leur avoué d'une part,

et

- 1° Jean Gorand,
- 2° Jean Marie Barou
- 3° Jeanne Clairet veuve Girard tutrice légale de ses enfants mineurs, demeurant tous au lieu de la Rochette, commune de Lérigneux,
  - 4° Jean Blanc,
  - 5° Jean Pierre Dupin.
  - 6° Jean Brunel, tous propriétaires cultivateurs demeurant au lieu du Fay, commune de Lérigneux
  - 7° Jean Pierre Rage, propriétaire demeurant au lieu de Dovézy, même commune,
  - 8° Antoine Chavassieux,
  - 9° André Néel et Catherine Chavassieux sa femme.
- 10° Étienne Barou, ces trois derniers propriétaires demeurant, en la même commune, au lieu de Chez Jean Faure.
  - 11° Claude Dupin

et

12° Pierre Palay propriétaire demeurant au lieu de Dovézy, commune de Lérigneux, tous intimés comparant par Maître Dulac leur avoué

d'autre part

et encore

- 1° Jean Goure,
- 2° Marguerite Dupuy veuve d'Etienne Goure tutrice légale de leurs enfants mineurs, demeurant ces deux derniers au lieu du Fay, commune de Lérigneux,
  - 3° Pierre Goure et Antoinette Thiollière sa femme,
  - 4° Claude Palay propriétaire, demeurant tous au lieu de Dovézy
- 5° Catherine Néel veuve de François Goure propriétaire demeurant aussi au lieu du Fay, commune de Lérigneux,
  - 6° Mathieu Claude Antoine Chalard propriétaire demeurant au lieu de Chez Jean Faure,
- 7° et enfin Mathieu Dumas et Antoinette Masson sa femme propriétaires cultivateurs demeurant au lieu de Dovézy, commune de Lérigneux, tous intimés et défaillans faute de constitution d'avoué... <sup>120</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>120</sup> Partage de la montagne de Dovézy, jugement de la cour impériale de Lyon du 19 avril 1855, expédition pour André Néel ; archives de la famille Néel.

# Observations météorologiques (1845)

Nous reproduisons ici des extraits d'un registre daté de 1845 que nous a communiqué M. Gilbert Passel, d'Arcy (Essertines-en-Châtelneuf). De nombreuses pages ayant été arrachées le document est malheureusement très incomplet. L'auteur, un habitant de Lérigneux (probablement le maître d'école qui faisait aussi fonction de secrétaire de mairie et de sacristain), y fait de nombreuses observations météorologiques pour les années 1845 et 1846. C'est une nouvelle confirmation du fait qu'à la campagne le temps n'est pas seulement un sujet de conversation mais une donnée essentielle.

#### Année 1845

#### 1er février :

Le thermomètre centigrade marque 4° au-dessus de zéro, le baromètre, 27 pouces 2/12. Vent du nord, grande neige.

#### 2 février :

Dimanche, ther. 4° au-desus de zéro, bar. 27 3/12, 2e jour du dernier quartier de la lune, grand vent du nord, grande neige.

Depuis longtemps au dire des vieillards, il ne s'était vu dans la montagne de Lérigneux et dans les communes limitrophes de l'Auvergne une si grande quantité de neige.

Tous les chemins sont impraticables. Les chevaux n'en peuvent sortir chargés : les marchands de fromages portent leurs marchandises jusqu'au-dessous du bourg. Enfin, dans des lieux, il s'en trouve jusqu'à 4 et 5 mètres de hauteur.

A peine aujourd'hui 80 personnes se sont rendues à la messe : de Jeanfaure, une seule fille Marie Néel ; du Fey, Dupin Marie et Antoinette ; de la Fougère, Taillandier Marguerite et sa mère, et aucune des autres villages.

Notons que le rédacteur du registre sait avec précision combien de personnes assistent à la messe dominicale, et qu'il a noté les noms des habitants des hameaux éloignés qui avaient eu le courage de se déplacer (des femmes exclusivement!).

Le registre donne ensuite des observations météorologiques pour chaque jour de l'année 1845. Il porte ensuite, en forme de bilan, la note suivante :

L'année 1845 s'est ouverte par une température douce, mais pluvieuse qui s'est prolongée jusqu'au 17 janvier. Le 18, un temps neigeux a succédé ; et pendant le reste de janvier et les premiers jours de février, il est tombé de telles masses de neige que les vieillards ne se rappelaient pas en avoir jamais tant vue.

Les voyages à cheval étaient devenus impossibles ; et les marchands de fromages portaient souvent eux-mêmes leurs marchandises jusqu'au-dessous du bourg.

Le plus grand froid de l'année s'est déclaré le 13 février ; le thermomètre marquait 14° 1/2 au-dessous de zéro. Le mauvais temps s'est prolongé fort avant dans le printemps.

La plus grande chaleur a été dans la journée du 7 juillet : le thermomètre à trois heures du soir et à l'ombre, s'est élevé à 32°. Un grand vent brûlant ouest-sud, a emporté, dans ces premiers jours de juillet, presque la moitié de toutes les récoltes.

La température moyenne de cette année a été très basse et très humide. Aussi a-t-elle été d'après les savants, la cause d'une grande maladie, presque inconnue jusqu'alors, qui a frappé les pommes de terre dans tout le Forez et dans tout le nord de l'Europe.

Le bilan de l'année 1845 s'achève par un état démographique :

Mouvement de la population

Il y a eu, durant l'année, sept décès de grandes personnes <sup>121</sup> et parmi ce nom, celui de M' Clément <sup>122</sup> curé de la commune qui est mort le 20 octobre dans les plus grands sentiments de vertu : les pauvres de Lérigneux honoreront perpétuellement sa mémoire en recevant de sa charité une rente annuelle de cinquante francs, et la fabrique une rente de 20 francs.

Il a été remplacé par M<sup>r</sup> l'abbé Staps <sup>123</sup>, natif de Montbrison.

Il y a eu dix naissances et trois mariages.

Le registre contient encore des observations météorologiques précises pour la période allant de janvier à octobre 1846 mais, cette fois, sans notes particulières.

<sup>121</sup> Remarquons que ne sont pas comptabilisés les décès des enfants.

<sup>122</sup> Jean-Baptiste Clément, curé de Lérigneux depuis 1832.

<sup>123</sup> Benoît Staps, curé de Lérigneux en novembre 1845.

## 5 - Le xx<sup>e</sup> siècle

# Une année de vie municipale à Lérigneux (1902)

(d'après la chronique locale du Montbrisonnais)

N CE DÉBUT de siècle, outre les élections législatives d'avril et mai que nous évoquerons dans le chapitre suivant, deux grandes questions occupent les conseillers municipaux de Lérigneux : l'installation définitive du nouveau cimetière qui doit remplacer celui qui entourait l'église et la prolongation du chemin venant de Saint-Anthème.

Pour ce qui concerne le cimetière, l'année 1902 est celle de la réalisation puisque les travaux sont donnés en adjudication en janvier et que la réception du nouvel ouvrage a lieu en octobre de la même année.

## Création du nouveau cimetière

**Adjudication de travaux**. – Dimanche 26 janvier 1902, à 11 heures du matin, il sera procédé à la mairie de Lérigneux, dans les formes règlementaires, à l'adjudication au rabais, en un seul lot, sur soumissions cachetées, des ouvrages ci-après désignés.

Construction d'un cimetière. Détails estimatifs :

Terrassements	1 150,26	F
Maçonnerie ordinaire	2 657,78	F
Maçonnerie de pierre de taille	<i>538,44</i>	F
Couverture des murs de clôture	247,46	F
Portail en fer	520	F
Imprévus	886,06	F
total	6 000,00	F
Cautionnement	200	F

Un minimum de rabais sera fixé et déposé sous pli avant l'adjudication. Toutes les pièces relatives à l'adjudication, plan, devis, etc., sont déposés à la sous-préfecture (bureau de M. Thévenet).

(Le Montbrisonnais du 4 janvier 1902)

Malgré le mauvais temps, l'adjudication a eu lieu comme elle avait été annoncée, dimanche 26 janvier. Notre nouveau maire, M. Pallay Jean, assisté de MM. Gorand et Dupin, conseillers municipaux, de M. Autechaud, receveur municipal, et de M. Thevenet architecte, a procédé à l'adjudication. Plus de 80 personnes, parmi lesquelles beaucoup d'étrangers, se pressaient dans la mairie qui était bondée. Il y a eu cinq soumissionnaires : M. Chaland Jean, entrepreneur à Essertines-en-Châtelneuf, qui faisait le plus fort rabais a été déclaré adjudicataire.

(Le Montbrisonnais du 1er février 1902)

Le 12 octobre 1902 a lieu la réception des travaux du cimetière par le conseil municipal assisté de MM. Thévenet, architecte et Girardier, chef de bureau.

(Le Montbrisonnais du 25 octobre 1902)

La deuxième question est, en revanche, beaucoup plus épineuse. La séance du 16 novembre du conseil municipal de Lérigneux est consacrée à la voirie communale. Si le budget des chemins vicinaux ordinaires est adopté sans discussion, le projet du chemin d'intérêt commun n° 44 retient toute l'attention des édiles.

Il s'agit d'une route partant de Saint-Anthème et passant à Lérigneux qui doit être prolongée jusqu'à Montbrison. Le projet donne lieu à une sévère polémique où se retrouvent trois communes : Lérigneux, Bard et Essertines-en-Châtelneuf.

Les problèmes de chemins sont toujours, à la campagne, des sujets délicats, surtout s'il s'agit d'effectuer de nouveaux tracés. C'est une préoccupation permanente des élus ruraux qui doivent concilier des intérêts souvent opposés. La polémique se poursuivra d'ailleurs les années suivantes. Le reste est de la gestion courante : état civil, révision des listes électorales, liste des répartiteurs, réunion du bureau de bienfaisance, classement des chevaux susceptibles d'être réquisitionnés par l'armée en cas de guerre...

La vie politique locale est marquée cette année-là par une élection pour compléter le conseil municipal après le décès du maire, M. Clairet. Jean-Mathieu Chantemerle, de Dovézy, est élu par 37 voix sur 72 votants (il y a 110 électeurs à Lérigneux en 1902). Jean-Marie Goure a obtenu 11 voix. À la suite de quoi, le conseil municipal se réunit le dimanche 12 janvier, à onze heures du matin, en session extraordinaire, pour élire le nouveau maire, M. Pallay (voir chapitre suivant). Le conseil municipal procède à diverses nominations : répartiteurs, membres de la commission communale pour les enquêtes agricoles 124, membres du bureau de bienfaisance.

#### Le bureau de bienfaisance

MM. Breuil <sup>125</sup> et Châtain ont été désignés, le premier comme vice-président et le second comme ordonnateur pour 1902. Le dimanche 13 avril le bureau de bienfaisance s'est réuni avec, à son ordre du jour l'installation de M. Châtain, nouveau membre, et la révision trimestrielle de la liste d'assistance. La liste révisée comprend onze familles soit 39 personnes assistées ce qui est une proportion importante (plus de 10 %), compte tenu de la population de la commune (344 habitants en 1891). D'autre part une subvention de 100 F a été accordée à la commune de Lérigneux par M. Waldeck-Rousseau <sup>126</sup>, président du Conseil, pour venir en aide aux personnes nécessiteuses qui ont été victimes de calamités survenues pendant l'année 1901 (*Le Montbrisonnais* du 19 avril 1902).

#### Classement des chevaux

Au mois de mai, la commission chargée du classement des chevaux en vue des besoins éventuels de l'armée s'intéresse à Lérigneux. Elle en réforme six et en classe définitivement cinq. Les chevaux étant nombreux dans la commune la commission se montre sévère et ne retient que les meilleurs (Le Montbrisonnais du 31 mai 1902).

Répartiteurs pour l'année 1902 : MM. Jean Goure, Claude Dupin, Jean Pallay de Lérigneux, Benoît Griot de Roche, Auguste Tixier de Saint-Anthème ; suppléants : Jacques Dupin, Tonin Chatain, Jarrafoux, Antoine Prudhomme, Antoine Pallay, du bourg de Lérigneux.

Membres de la commission communale pour les enquêtes agricoles : MM. Goure Jean, Goure Pierre, Chantemerle, Lafond Claude, conseillers ; Bayle Claude, Clairet Jean-Mathieu, Rival Claude, agriculteurs.

<sup>&</sup>lt;sup>125</sup> Il s'agit de l'abbé Jean-Louis Breuil, curé de Lérigneux de 1895 à 1904. Il sera évincé du bureau de bienfaisance en décembre 1904.

<sup>126</sup> Pierre Waldeck-Rousseau (1846-1904), né à Nantes, président du Conseil de 1899 à 1902.

# Le chemin de Saint-Anthème à Lérigneux

Lérigneux demande que la route passe sur la rive gauche du Cotayet pour rejoindre directement Jambin. Bard rejette ce tracé comme contraire à ses intérêts.

M. le Maire lit les délibérations des communes intéressées, notamment celle du conseil municipal de Bard qui refuse toute nouvelle étude du tracé de chemin sur son territoire. Après avoir délibéré, le conseil municipal regrette de ne pouvoir momentanément coopérer à la construction du chemin nº 44, pour la partie située sur son territoire, tant que la construction du tronçon de route de Lérigneux à Jambin (rive gauche du Cotayet) sur lequel des études ont été faites, ne sera pas exécuté, ce chemin étant plus nécessaire que le 44, non seulement à Lérigneux mais à un cinquième au moins de la population de Bard, que des souscriptions faites dans cette dernière commune chez les propriétaires habitant la rive gauche du Cotayet ont produit près de deux mille francs. Ce qui prouve bien qu'une bonne partie de la commune de Bard est intéressée à la construction du chemin que Lérigneux demande depuis si longtemps et auquel nous espérons bien qu'il sera donné suite (Le Montbrisonnais du 22 novembre 1902).

Le 29 novembre, dans la chronique régionale du *Montbrisonnais*, un article de quelqu'un de Bard qui signe courageusement « un groupe de contribuables » met vivement en cause le conseil municipal de Lérigneux :

Ce tracé n'a pas eu l'honneur de plaire à une grande partie de ces Messieurs de Lérigneux qui en prennent trop à leur aise.

S'ils n'ont pas un chemin carrossable, c'est grâce à un inexpliquable entêtement de leur part. L'administration n'est point sans avoir reconnu et apprécié leur incurie et elle attend, comme la commune de Bard, qu'ils ouvrent les yeux à la lumière.

Nous, contribuables, nous savons où employer nos ressources communales, sans les laisser gaspiller et nous savons que notre conseil municipal ne permettra jamais la dilapidation des finances de la commune pour la satisfaction de gens orgueilleux dont la mauvaise foi paraît notoire.

#### Un groupe de contribuables

« Entêtement, incurie, gens orgueilleux dont la mauvaise foi est notoire », l'auteur anonyme n'y va pas avec le dos de la cuillère. Il est complaisamment relayé par *Le Montbrisonnais* toujours heureux de mettre un peu d'huile sur le feu. Sur le même sujet, la feuille montbrisonnaise donne le 13 décembre suivant la parole à des habitants d'Essertines-en-Châtelneuf (mais lesquels ?) :

Depuis la construction du cimetière, la commune de Lérigneux ne possède sans doute plus d'argent, car la municipalité aurait paraît-il ouvert une enquête pour faire le chemin allant aboutir à Jambin de Bard. Nous avons vu il y a quelques jours deux conseillers de Lérigneux, qui sont venus solliciter des secours dans notre commune, puis ils sont allés trouver quelques habitants de la commune de Bard, où ils n'ont recueilli que quelques rares signatures. Ce qui paraît bizarre, c'est qu'ils n'ont pas fait les mêmes démarches dans leur commune. Nous leur conseillons avant de venir demander des signatures chez nous et à Bard, de commencer chez eux.

On voit à quel point les questions de chemins pouvaient soulever les passions et opposer, avec un véritable esprit de clocher, des communes voisines.

## Conscrits et fête patronale

Pour les conscrits « faire la classe » est un moment important, véritable rite de passage qui fait accéder les jeunes hommes au rang d'adultes. Dans la jeunesse, on s'y prépare activement en sortant drapeau, tambours, clairons et cocardes tricolores. Afin de mieux fêter l'événement, il y a des regroupements entre communes voisines quand le nombre des conscrits est trop réduit. Ainsi le 5 janvier 1902 les sept conscrits d'Essertines, drapeau en tête, vont faire une visite d'amitié à leurs collègues de Lérigneux qui les reçoivent avec joie.

Le Montbrisonnais du 1<sup>er</sup> février 1902 évoque les opérations du tirage au sort pour les conscrits de la classe. Le lundi 24 janvier les conscrits se rendent à Montbrison : ... Dès le matin, sont arrivés dans nos murs les conscrits des communes, accompagnés de leur maire et du garde champêtre, ce vieux garde qui en a tant vu passer de conscrits. Le drapeau était fièrement tenu par ces soldats de demain, et le tambour faisait entendre ses roulements sonores, faisant disparaître pour un jour la monotonie paisible de nos rues.

Après le tirage, les conscrits de tout le canton se sont groupés sur la place de l'Hôtel-de-Ville, ont défilé superbes dans nos rues, puis chacun s'est dirigé vers l'hôtel où était préparé le banquet de la classe... La soirée s'est gaiement terminée par des chants et des danses. (Le Montbrisonnais du 1er février 1902). Lérigneux compte, cette année-là, seulement deux conscrits : Jean Drutel, nº 166 et Jean Rage, nº 49.

Les conscrits et les jeunes sont les principaux acteurs de la fête patronale de la Saint-Jacques qui a lieu à la fin de juillet : La fête de notre petite localité se célèbrera dimanche, 27 juillet. Les divertissements consisteront en jeux divers : jeu du baquet, tir à l'oie, aux canards, etc. Comme les années précédentes, une somme de 20 F votée par le conseil municipal sera convertie en lots qui seront attribués aux meilleurs tireurs à la cible. Il y aura en outre un bal chez tous les débitants. Espérons que le beau temps favorisera notre fête, ce qui permettra aux habitants des communes voisines de venir en foule s'y divertir et respirer le bon air de nos montagnes (Le Montbrisonnais du 26 juillet 1902).

## Le progrès dans les étables

Le 9 février, à 1 heure du soir, M. Rougier, professeur départemental d'agriculture, organise dans la salle de la mairie, une conférence ayant pour sujet : l'Amélioration du bétail de la région, la race forézienne ferrandaise, sélection, alimentation, hygiène. Le Montbrisonnais du 22 février 1902 consacre un petit article à cette manifestation qui a, semble-t-il, un bon succès :

... Après avoir parlé de la race charolaise introduite dans la plaine du Forez et qui est très appréciée au point de vue du lait, et de l'engraissement, il parle de la possibilité d'introduire dans la montagne une race plus robuste, la race forézienne ferrandaise qui a donné de bons résultats dans le Puy-de-Dôme, et s'étend longuement sur les traits saillants qui caractérisent cette race.

Il conseille ensuite de bétonner les étables afin de ne point perdre le purin, engrais précieux, qu'on n'apprécie pas assez, conseille l'usage des engrais chimiques, principalement les engrais phosphatés (superphosphates, scories, etc.) pour introduire dans nos terrains granitiques l'acide phosphorique qui manque et afin de faire produire un fourrage meilleur et plus abondant. Il termine ensuite en exprimant sa satisfaction, pour une première conférence, de parler devant un auditoire aussi nombreux. Il est vivement applaudi.

L'administration encourage vivement cette forme d'éducation populaire. De nombreux enseignants donnent des conférences, sur les sujets les plus variés, illustrées parfois de projections.

## Le feu chez Jarrafoux!

Enfin nous trouvons, au rang des faits divers, un important incendie qui détruit cette année-là, l'atelier d'un charron de Lérigneux. Tous les habitants du bourg participent aux secours :

Dans la nuit du 4 mars, un incendie s'est déclaré dans l'atelier de charronnage de M. Jarrafoux, charron et débitant au bourg. L'atelier où étaient amoncelés quantité de bois, outils, plusieurs voitures, la grange et l'écurie ont été la proie des flammes. Pendant plusieurs heures les habitants du bourg qui s'étaient portés sur le théâtre de l'incendie s'occupèrent à sauver le mobilier et à préserver le bâtiment d'habitation de M. Jarrafoux. Heureusement M. Jarrafoux et sa famille qui ne se doutaient pas du danger qui les menaçait furent avertis par des voisins. Le bétail a pu être sauvé. Les dégâts purement matériels s'élèvent de 9 à 10 000 F et sont couverts par une assurance. (Le Montbrisonnais du 15 mars 1902).

L'incendie est une catastrophe particulièrement redoutée même si l'habitude de prendre une assurance se répand progressivement. Un autre grave incendie, celui qui détruit en 1932 la cure de Lérigneux, restera longtemps dans les mémoires des habitants du village.

### Etat civil

**Mouvement de la population en 1901**: Il y a eu en 1901, à Lérigneux, 6 naissances, 4 mariages et 2 décès (*Le Montbrisonnais* du 1<sup>er</sup> février 1902).

#### Naissances:

Barou Hippolyte-Étienne, 17 décembre 1901, Chabrot Annette-Henriette, 19 décembre (Le Montbrisonnais du 5 janvier 1902).

Masson Mélanie-Henriette, du 19 juillet (Le Montbrisonnais du 26 juillet 1902).

## Publications de mariage :

Jean-Joseph Plomb, sabotier à Roche, et Mélanie Gourbière, ménagère à Dovézy. (Le Montbrisonnais du 11 janvier 1902).

Jean-Baptiste Brunel, cultivateur, au bourg de Bard et Jeanne-Marie-Victorine Rage, ménagère à Dovézy (Le Montbrisonnais du 25 janvier 1902).

- M. Jean-Marie Gourbière, cultivateur, à la Griotte de Roche, et m<sup>lle</sup> Marie-Marguerite Chevaleyre, ménagère, à la Rochette, Lérigneux.
- M. Joannès Chavany, cultivateur à Arcy, d'Essertines-en-Châtelneuf, et M<sup>lle</sup> Jeanne-Marie Drutel, ménagère, aux Gays de Lérigneux *(Le Montbrisonnais* du 8 février 1902).

#### Décès:

Jeanne-Marie Blanc, 22 mois, à la Rochette (Le Montbrisonnais du 8 février 1902).

Arthaud Marie, veuve Clairet Michel, 64 ans, à la Fougère.

Damon Jean-Claude, 91 ans, à la Fougère.

Madame veuve Clairet était la mère de M. Clairet, maire, décédé. Elle était venue voir son fils pendant sa maladie. Elle s'alite pour ne plus se relever. Nous adressons à la famille Clairet, si cruellement éprouvée, nos sympathiques condoléances. M. Damon était le doyen d'âge de la commune (Le Montbrisonnais du 15 mars 1902).

# Chronique villageoise: quand Lérigneux votait à gauche... (1902-1904)

DEPUIS plusieurs décennies, sur le plan électoral, les communes des monts du Forez passent, avec raison, pour être modérées, sinon conservatrices. Il n'en a pas toujours été ainsi.

Rappelons-nous qu'au début du siècle, au moment de la séparation de l'Église et de l'État, le conseil municipal de Verrières est composé de « blancs » et de « rouges », à égalité, qui s'affrontent pour décider quel sera le sort des bâtiments de l'ancien séminaire.

Quant à la petite commune de Lérigneux, elle a alors la réputation d'être un fief des républicains de progrès. Voyons un peu ce qui justifie cette renommée.

## Jean Pallay, nouveau maire de Lérigneux

Le 12 janvier 1902, le conseil municipal de Lérigneux élit comme maire Jean Pallay, par sept voix contre trois à Joseph Goure, en remplacement de M. Clairet, décédé. Cette élection est accueillie avec faveur par le journal radical de Montbrison. *Le Montbrisonnais* souligne qu'en effet le nouvel élu est un ardent républicain qui n'hésite pas à payer de sa personne.

## Fête des jeunes gens et causerie agricole

Trois semaines plus tard, le dimanche 9 février, les jeunes du village célèbrent l'événement à la manière traditionnelle. Ils érigent un *superbe mât de 24 m devant l'habitation du maire* <sup>127</sup>. Jean Pallay, en démocrate généreux, les convie à un grand banquet qui aura lieu le soir même.

Dans l'après-midi, pour donner le bon exemple, le nouveau maire honore de sa présence la « conférence » que présente en mairie de Lérigneux, M. Rougier, professeur départemental d'agriculture.

La salle – très petite – est bondée. Plus de cent personnes écoutent le digne professeur parler avec conviction de l'introduction de la race ferrandaise dans les monts du Forez, du bétonnage des étables et du bon usage du purin. M. Rougier, un peu étonné d'une telle assistance, remercie chaleureusement le maire qui a pris du temps sur les festivités marquant son élection pour montrer à Lérigneux « la voie du progrès ».

## Banquet républicain

Le festin du soir réunit le maire et son conseil municipal avec les jeunes gens du village, du moins ceux qui sont encore garçons, et M. Forge, l'indispensable instituteur secrétaire de mairie. Cinquante convives, exclusivement des hommes, sont ainsi rassemblés sur les trois cent quarante habitants que compte la commune.

Le Montbrisonnais, un brin narquois, relate la fête où tous les rites du traditionnel banquet républicain ont été dûment accomplis :

... Avant le banquet, M. Dupin François, au nom des jeunes gens, présente un bouquet au maire et prononce quelques paroles pour le féliciter de sa nomination et l'assurer de leur sympathie. M. Pallay qui, à cette occasion, étrenne une magnifique écharpe, répond en termes émus. La fin de son discours est accueillie par les cris de « Vive le maire, Vive la République ».

Au dessert, notre magistrat entonne la « Marseillaise » qui est chantée en chœur par tous les assistants... <sup>128</sup>.

49

<sup>&</sup>lt;sup>127</sup> Le Montbrisonnais du 15 février 1902.

<sup>&</sup>lt;sup>128</sup> *Ibid*.

Le repas, entrecoupé de chants et de danses, s'achève à trois heures du matin mais la fête se poursuit chez Jarrafoux, Chatain, Laurent et Forestier, les quatre cabarets du village qui, pour la circonstance, ont reçu la permission de la nuit.

## Campagne des législatives : Levet contre Jordan de Sury

En avril de la même année, tout le petit monde politique local est en effervescence car on entre en campagne électorale. Il s'agit d'élections législatives. La première circonscription de la Loire comprend les cantons de Montbrison, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Jean-Soleymieux, Saint-Rambert et Saint-Georges-en-Couzan. Il y a trois candidats à la députation :

- Georges Levet, sortant, Montbrisonnais, républicain modéré (disons de centre-gauche) ;
- Pierre Robert, jeune avocat, directeur politique du journal le Montbrisonnais, républicain radical ;
- Henry Jordan de Sury, propriétaire foncier et châtelain à Sury-le-Comtal, conservateur.

#### Réunion électorale au café Laurent

Dans la soirée du 11 avril, M. Jordan de Sury tient une réunion électorale devant deux douzaines d'électeurs si l'on en croit le compte rendu du *Montbrisonnais* :

... M. Jordan tout court, a exposé son programme au café Laurent, devant 24 électeurs, qui soigneusement triés sur le volet, on encensé le candidat hybride qui ne veut avoir aucun contact, ni aucune accointance avec le hongreur <sup>129</sup>, quelles que soient les promesses de ce dernier qui affirme qu'il n'en veut qu'à la race chevaline, bovine, porcine... Encore quelques conférences semblables et le noble baron castré de ses particules nobiliaires pourra retourner à sa vie tranquille de hobereau... <sup>130</sup>.

Ce court extrait de la prose du journal radical est suffisant pour se rendre compte du ton et de la qualité des arguments avancés lors de la campagne électorale.

#### Premier tour de scrutin

Le premier tour de scrutin se déroule le 27 avril 1902. M. Jordan, en ballotage favorable, obtient 43,4 % des suffrages devant M. Levet (29 %) et M. Robert (27,6 %) <sup>131</sup>.

À Lérigneux, M. Jordan obtient vingt-quatre voix ce qui correspond exactement au nombre de ses auditeurs rassemblés au café Laurent le 11 avril. La commune est parmi celles qui donnent le moins de voix au candidat conservateur. À Lérigneux, Georges Levet recueille, dès le premier tour, presque 70 % des suffrages alors qu'à l'inverse les électeurs de Roche font un triomphe à M. Jordan.

Quant à Pierre Robert, encore un peu neuf dans la course, il a seulement cinq voix. Il ne semble pas garder rancune de cet échec car *Le Montbrisonnais* continue à montrer beaucoup de sollicitude envers les électeurs de Lérigneux. Voici les résultats du premier tour pour les communes de la montagne de Montbrison.

 inscrits:
 20 933
 Robert:
 4 589

 votants:
 16 792
 Levet:
 4 834

 exprimés:
 16 639
 Jordan:
 7 216

<sup>129</sup> Allusion à un nommé Brunel, hongreur, qui souhaitait être candidat à la députation.

<sup>130</sup> Le Montbrisonnais du 19 avril 1902.

<sup>131</sup> Résultats du premier tour :

	Inscrits	votants	Robert	Levet	Jorda	an
Bard	201	157	51	48	52	(34,4 %)
Essertines	192	171	21	61	86	(51,2 %)
Lérigneux	110	94	5 (5,4 %)	64 (68,8 %)	24	(25,8 %)
Roche	177	143	8	8	93	(66,9 %)
Verrières	322	269	36	77	154	(57,7 %)

#### Second tour

La lutte s'annonce chaude pour le deuxième tour. Restent en lice Levet et Jordan. Ce dernier gratifie Lérigneux d'une circulaire électorale indiquant qu'il usera de toute son influence afin que *le tronçon de chemin, si justement désiré par les habitants de Lérigneux, soit promptement exécuté...* Il s'agit du chemin d'intérêt n° 13 partant de Saint-Anthème et passant par Lérigneux pour être prolongé jusqu'à Montbrison. Son tracé fait l'objet d'une interminable dispute avec la commune voisine de Bard.

Malgré cette promesse électorale, M. Jordan n'obtient à Lérigneux qu'une voix de plus qu'au premier tour. Georges Levet est élu avec 55 % des suffrages <sup>132</sup>.

La victoire du candidat républicain est bruyamment fêtée à Lérigneux et, bien sûr, le correspondant du *Montbrisonnais* est là :

Lundi 12 mai, aussitôt qu'on eut appris le triomphe définitif de M. Levet, un groupe de citoyens, drapeau en tête, ont fait partir plusieurs boîtes <sup>133</sup> pour fêter ce beau succès, aux cris plusieurs fois répétés de vive Levet! vive la République <sup>134</sup>!

## Des bals pour le jour de la première communion!

L'année suivante, au mois de mai, Lérigneux se signale encore en osant organiser, dans la soirée du dimanche où est organisée la première communion de la paroisse, plusieurs bals. C'est une pierre dans le jardin du curé, l'abbé Breuil. *Le Montbrisonnais*, résolument anticlérical, saisit cette bonne occasion pour montrer en exemple les esprits forts de Lérigneux :

... Nos bons paysans qui estiment que le profane ne tue pas la piété et qu'une saine gaieté n'a rien d'irrespectueux pour la vraie religion, avaient organisé dans les cafés Forestier et Chatain des bals animés où l'on a dansé fort tard dans la nuit. De nombreuses personnes étaient venues de Roche, Bard, Essertines et cette fête improvisée a réussi au-delà de toute attente 135.

Notons le ton à la fois condescendant et légèrement moqueur du chroniqueur : Nos bons paysans...

## Le nouvel instituteur

En janvier 1904 arrive à Lérigneux un nouvel instituteur, A. Compigne qui devient tout naturellement secrétaire de mairie comme ses prédécesseurs. M. Compigne est un actif militant anticlérical. Pendant vingt

Levet: 9 343 (élu) Jordan 7 768

<sup>134</sup> Le Montbrisonnais du 17 mai 1902.

<sup>132</sup> Résultats du deuxième tour :

<sup>133</sup> Pétards.

<sup>135</sup> Le Montbrisonnais du 9 mai 1905.

mois il marque fortement le petit monde politique du village. Son influence dépasse d'ailleurs largement le cadre de la commune.

Il collabore régulièrement au *Montbrisonnais* qui publie, en feuilleton, un roman qu'il a écrit et qui porte un titre significatif : *Le presbytère sanglant*. Une partie de l'action se situe à Lérigneux et à Roche, vers 1880, et le personnage principal est un curé de Roche. Il écrit aussi, pour le même journal, des billets d'humeur. Le maître d'école se pique aussi d'être poète et, en juin 1905, fait paraître un recueil de poèmes, *La lampe d'argile*. Il est aussi l'auteur de chansons. Compigne lance même dans la presse un appel pour que soit créée une *libre pensée spiritualiste*.

## Les conférences populaires

Il anime également les « conférences populaires », causeries faites par des enseignants à l'adresse des villageois. Pour cela il collabore, notamment, avec son collègue d'Essertines-en-Châtelneuf.

Le dimanche 6 novembre, à trois heures de l'après-midi – l'heure des vêpres – a lieu en mairie la première conférence populaire sous la présidence du nouveau maire, Jean Pallay. *Le Montbrisonnais* rappelle *que l'entrée est absolument gratuite et qu'en cas de froid la salle sera chauffée*.

M. Compigne traite, cette fois-là, des *étapes de l'humanité*. Il redonne la même conférence, le même jour, à six heures de l'après-midi, à l'école de Bard. Infatigable, il recommence encore à Essertines quinze jours plus tard.

Le 27 novembre, M. Compigne présente la deuxième conférence de la saison à Lérigneux : L'histoire des paysans. C'est un sujet qu'il affectionne puisqu'il publiera en 1907 un ouvrage sur ce thème : La démocratie rurale (histoire des paysans).

En décembre, M. Subert, instituteur à Essertines-en-Châtelneuf, prend le relais et parle devant plus de cent personnes des faits mémorables du Consulat et de l'Empire. Cette causerie est agrémentée de projections lumineuses.

#### L'abbé Breuil évincé du bureau de bienfaisance

Une part importante des ressources du bureau de bienfaisance de la commune – une rente annuelle de 50 F – provient d'un don fait par l'abbé Jean-Baptiste Clément qui avait été curé de Lérigneux de 1832 à 1845. Tout naturellement le curé de Lérigneux fait donc partie de la commission du bureau en qualité de membre nommé par la municipalité.

Cette situation change en décembre 1904. L'abbé Jean-Louis Breuil est écarté de cette fonction par le conseil municipal et remplacé par Antoine Néel, cultivateur. L'influence de l'instituteur anticlérical a-t-elle déjà joué ?

M. Compigne reste peu de temps en poste à Lérigneux. Il est nommé à Chevrières en septembre 1904. Son remplaçant est M. Avard qui vient de l'école de Palogneux.

# Lérigneux, un des hauts lieux des démocrates de la région

## La fête républicaine de 1904 : « Abandonnez le domaine des chimères »

M. Compigne fête son départ d'une manière éclatante en organisant une « grande fête républicaine ». Le prétexte en est la distribution des prix aux lauréats d'un concours de tir qu'il a lui-même

organisé. Le Montbrisonnais qui patronne la manifestation voit là une étape heureuse dans la marche des idées de progrès et d'émancipation sociale <sup>136</sup>. Lérigneux porte le flambeau.

Le dimanche 4 août, deux cents personnes endimanchées se pressent sous les ombrages de la place de l'Église. Il y a même, selon *Le Montbrisonnais*, *de nombreux démocrates* venus de Bard, d'Essertines, de Roche et de Verrières.

La cérémonie est présidée par Pierre Robert, candidat malheureux mais qui a tout de même été promu attaché au cabinet de M. Bérard, sous-secrétaire d'État aux PTT, et par le maire de Lérigneux.

Tout d'abord a lieu la distribution des prix aux enfants de l'école. Cette année-là, l'école a le bonheur d'avoir une lauréate au certificat d'études primaires qui est, justement, la fille du maire : Antonia Pallay.

C'est l'occasion pour M. Compigne de se lancer dans une belle allocution. Il se félicite d'abord des bons sentiments qu'il a trouvés à Lérigneux : esprit républicain, union autour de l'école et de ses maîtres : ... Les liens d'estime doivent unir dans une même communion de pensées, voire d'opinions, les travailleurs que vous êtes et les modestes ouvriers de l'idée que nous sommes... <sup>137</sup>.

Il exhorte ensuite les villageois à abandonner *le domaine des chimères* pour travailler au progrès et à l'émancipation des hommes. Faisant parler la *Terre* nourricière il s'exclame :

Ne tournez pas sans cesse vos regards vers des cieux lointains et peut-être fermés. Jouissez au contraire des spectacles que je [la Terre] vous offre, du paradis que vous pouvez découvrir ici-bas... <sup>138</sup>.

Mais, heureusement, les habitants de Lérigneux sont sur la bonne voie :

... Alors que vos proches voisins continuaient à s'attarder dans les regrets d'un passé qui donna pourtant le pire destin à leurs pères, vous étiez déjà à Lérigneux des démocrates conscients de vos droits et de vos devoirs de citoyens libres....<sup>139</sup>.

Cette évocation des habitants de Roche-en-Forez a sans doute été bien appréciée par les bonnes gens de Lérigneux et quelques-uns n'ont pas manqué de dire : Comme l'instituteur parle bien... Il parle comme un livre...

L'instituteur fait ensuite l'éloge du tir, activité qui, selon lui, exerce non seulement le corps mais aussi l'intelligence! Il engage les jeunes gens de la commune à former une société de tir. Pour finir il remercie ceux qui ont bien voulu doter le concours de tir : Georges Levet député, Pierre Robert, directeur politique du Montbrisonnais, Jean Pallay, maire de Lérigneux...

La parole est ensuite donnée à Pierre Robert qui prononce un long discours où il rappelle *les bienfaits immenses de la République*. Sa péroraison est saluée, écrit encore le chroniqueur du *Montbrisonnais* <sup>140</sup>, par des acclamations. La fête s'achève par la lecture du palmarès du concours de tir.

Lérigneux, modeste commune des monts du Forez est promu fief des républicains de toute la région !

\* \*

Comment expliquer ce comportement politique d'une petite communauté paysanne et que dire de la situation actuelle ? Questions d'intérêt (l'ouverture d'une nouvelle route), influence circonstancielle, et donc passagère, de quelques petits notables, d'un instituteur qui savait discourir ou mouvement plus profond hérité d'un passé ancien ?

<sup>138</sup> *Ibid*.

<sup>&</sup>lt;sup>136</sup> Le Montbrisonnais du 12 août 1905.

<sup>&</sup>lt;sup>137</sup> *Ibid*.

<sup>139</sup> Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>140</sup> Ce chroniqueur était probablement d'ailleurs Pierre Robert lui-même ; on n'est jamais si bien servi que par soi-même.

Il faut probablement retenir la dernière hypothèse. Sous l'Ancien Régime, la noblesse et les gens d'Église détiennent une bonne partie des terres du village. Les Oratoriens y possèdent des domaines ainsi que M. Souchon du Chevalard, le comte de Damas, M. de Viry ; le prieur de Couzan bénéficie d'une dîme <sup>141</sup>. Les familles aisées de Montbrison mettent leurs enfants en nourrice à Lérigneux. À la Restauration c'est Casimir Abraham Claude Marie comte de Damas <sup>142</sup> qui devient maire... Lérigneux a sans doute gardé un souvenir mitigé de cette longue tutelle aristocratique d'où son attachement à la République.

Aujourd'hui Lérigneux est une commune presque vidée par l'exode rural (118 habitants au recensement de 1990 contre 340 en 1902). La commune s'est repliée sur elle-même ce qui explique peut-être pourquoi elle est devenue, politiquement, conservatrice.

# Le palmarès du concours de tir de Lérigneux du 4 août 1904

**Prix d'honneur** : M. Beaudoux, maréchal-ferrant à Lérigneux, une jardinière argent offerte par M. Levet, député.

**2**e **prix** : M. Antonin Goure, une montre offerte par M. Pierre Robert, directeur politique du *Montbrisonnais*.

3e prix : M. Drutel, six cuillers à café en argent offertes par M. Pierre Robert.

4º prix: M. Bayle, un réveil offert par M. Néel, horloger à Montbrison.

**5**e **prix**: M. Fayard, facteur à Lérigneux, une bouteille de champagne, offerte par M. Pallay, maire de Lérigneux et un porte-monnaie offert par le conseil municipal.

**6**e **prix** : M. Dupin Antoine, une bouteille de champagne offerte par M. Jarrafoux, adjoint au maire de Lérigneux.

**7º prix**: M. Néel Jean-Marie, une bouteille de champagne offerte par M. Antonin Chatain.

**8**e **prix** : M. Chatain Eugène, une bouteille de champagne, offerte par M. Sandillon, marchand de vin à Montbrison.

9e prix: M. Marnat, une bouteille de champagne, offerte par M. Forestier, cafetier à Lérigneux.

10e prix: M. Rage, une bouteille de « Toubib-Kina » offerte par M. Pichon de Montbrison.

(Le Montbrisonnais du 12 août 1905)

141 Voir Role du supplément sur les ci-devant privilégiés pour les derniers mois de 1789 ; archives Diana, 6 C-98.

<sup>&</sup>lt;sup>142</sup> Casimir Abraham Claude Marie, né au Rousset (actuelle commune de Margerie-Chantagret) le 20 mars 1759, comte de Damas, chevalier de Malte en 1775. Il fit plusieurs campagnes avec le prince de Condé. Il épousa Jeanne Louise Henrys d'Aubigny, fille de Jean d'Aubigny, seigneur dudit lieu et de Chavassieu à Lérigneux. Ce mariage lui apporta les seigneuries de Mérigneux et de Chavassieu. Il hérita de son oncle Claude Marie, comte de Damas, de la terre du Rousset. Il eut quatre enfants nés de 1788 à 1803 : Claude Marie Gustave, comte de Damas, et trois filles : Jeanne Louise qui meurt en 1803, Clotilde qui décède pendant l'émigration, et Marguerite-Emilienne-Charlotte qui épouse le comte de Sobiratz. Ce dernier achète le château du Rousset en 1842 (cf. Mireille Busseuil, « Le Rousset », *Village de Forez*, 1999).

# La bataille de Lérigneux (7 août 1944)

ÉRIGNEUX est le théâtre le 7 août 1944, d'un engagement important entre les maquisards et les forces de Vichy, les GMR (Groupe Mobile de Réserve) appuyées par des éléments de la Wehrmacht. Notre propos n'est pas de raconter en détail « la bataille de Lérigneux » – cela a été fait par des spécialistes <sup>143</sup> – mais seulement de résumer sommairement cet épisode qui a marqué, bien évidemment, la mémoire collective des habitants du village.

En août 1944, trois groupes de maquisards sont installés dans les monts du Forez, sur le territoire des communes de Roche et Lérigneux :

- Le groupe Ange, commandé par Antoine Boirayon est formé d'une compagnie, soit environ 150 hommes bien armés, divisée en onze groupes de combat. Son poste de commandement est établi dans les jasseries de Pivadan, à Roche.
- L'Armée Secrète (AS), groupement Strasbourg, a son poste de commandement à Monvadan, également sur le territoire de Roche. Il comprend deux formations de combat : Cassino, commandé par le sous-lieutenant Cellard, 62 hommes installés dans les fermes de Château-Gaillard, Probois et Jean-Petit et Rhin-et-Moselle aux ordres du lieutenant Collonges, 40 hommes, cantonnant près du bourg de Roche. L'AS dispose de dix fusils-mitrailleurs dont trois montés sur véhicule.
- Les Francs Tireurs et Partisans (FTP) d'obédience communiste, sont installés à Lérigneux. Le camp Lucien Sampaix, sous la direction de Romeyer et de Granotier, a son poste de commandement à Lérigneux. Une cinquantaine d'hommes sont répartis sur trois sites : 25 à Lérigneux, 15 au hameau du Palais (Bard) et 10 au Fay.

Le 7 août 1744, sous les ordres du colonel Wittekind, chef de l'état-major de liaison de Saint-Étienne, 650 hommes sont acheminés par 55 véhicules dont 14 autocars sur Montbrison : une centaine d'hommes de la Wehrmacht, 150 gardes républicains et 400 miliciens des GMR. Ces éléments prennent la direction de Lérigneux, en deux colonnes, par la route de Verrières et par celle de Bard.

Le premier engagement a lieu au hameau du Palais, vers 9 heures. Les FTP, surpris, ont un tué et trois blessés. Ils décrochent pour rejoindre les autres groupes de maquisards. Les GMR arrivent ensuite au Fay où ils pillent et brûlent quelques bâtiments. Ils occupent ensuite le hameau de Dovézy.

Une deuxième colonne parvient à Lérigneux vers 10 heures. Les 25 FTP qui occupent le village résistent d'abord puis se replient en direction de Roche.

Dans l'après-midi les éléments de l'AS et du groupe Ange passent à la contre-attaque. Ils chassent les GMR de Dovézy et les forcent à se regrouper dans le bourg de Lérigneux. À 15 h 30, malgré l'engagement de soldats allemands, les GMR quittent Lérigneux et, pour éviter l'encerclement, se retirent vers Montbrison par la route de Verrières. Les assaillants ont eu six tués et une trentaine de blessés. La bataille de Lérigneux s'achève. C'est une belle victoire : l'ennemi, très supérieur en nombre et en armement, a été repoussé. Les divers groupes de maquisards, malgré leurs différences, ont fait preuve de courage, d'efficacité et d'unité dans l'action. L'impact psychologique de cette bataille gagnée sera important autant pour fortifier la résistance que pour démoraliser l'occupant et les collaborateurs.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>143</sup> Cf. notamment le chapitre que le colonel René Gentgen consacre à la bataille de Lérigneux dans son ouvrage *L'armée secrète* de la Loire, Service historique de l'armée de terre, Vincennes, 1992, p. 47-58. On lira aussi avec intérêt le récit de M. André Michard, *La bataille de Lérigneux*, bibliothèque municipale de Montbrison.

#### Documents

# Les écoliers de Lérigneux en 1923

L'ANCIENNE école de Lérigneux, au centre du bourg, près du presbytère était une ferme qui avait été transformée en maison d'école. Le bâtiment et sa cour sont enclavés dans d'autres constructions. Un plan daté de 1858 <sup>144</sup> a été réalisé pour noter les transformations à apporter. Il indique l'emplacement de la cave, de l'écurie et du fenil. Il s'agit d'une école mixte et, suivant les instructions officielles, les garçons et filles doivent être séparés par une cloison.

En 1923, l'instituteur du village était M. Chevallier et l'école comptait alors 64 élèves : 35 garçons et 29 filles de 29 familles différentes. Voici la liste suivant leur village d'origine (on remarquera que plusieurs hameaux des communes voisines fournissent des écoliers à Lérigneux)<sup>145</sup>:

Dovézy (3 familles) : Le Bourg (6 familles) :	
Alfred Prat (1909) Francine Beaudoux (	(1917)
Marius Prat (1912) Jean-Mathieu Barou (	(1909-1990)
4 1 / 5	(1913)
4.1.1.0	(1912)
Claudia Dupin (1909) Marcel Chatain (	(1913)
Mathilde Dupin (1911) Francine Brunel (	(1912)
Pierre Dupin (1912) Marie Brunel (	(1917)
Félicie Dupin (1914) La Fougère (5 familles) :	•
La Rochette (3 familles): Marius Griot (3	(1916)
Lucien Perret (1909) Augustine Nigon (1	(1913)
François Perret (1910) Baptistine Nigon (1	(1914)
	1911)
Jean Perret (1913) Pierre Beaudoux (1	1909)
Marthe Perret (1914) Marie Beaudoux (1	1912)
Marius Blanc (1909) Etienne Beaudoux (1	1913)
Joséphine Blanc (1913) Georgette Beaudoux(1	1914)
Justin Blanc (191.) Joseph Blanc (1	1911)
Claude Gourbière (1909) Le Gaud (1 famille):	
	1911)
Marcel Gourbière (1915) Amélie Durand (1	1913)

<sup>&</sup>lt;sup>144</sup> Archives départementales de la Loire T 1560.

<sup>&</sup>lt;sup>145</sup> Cette liste a été reconstituée d'après les souvenirs de Jean-Mathieu Barou († 1990), ancien élève de l'école de Lérigneux.

Jean Faure (1 famille):		Champ Blanc (1 famille):	
Marcel Nigon	(1914)	Andrésine Collay	(1911)
Le Fay (1 famille):		Le Viallard, Bard (2 famille	:s):
Jean-Claude Dupin	(1909)	Jean Dupuy	(1912)
Jean-Marie Dupin	(1912)	Claudia Clairet	(1912)
François Dupin	(1914)	Le Montet, Roche (1 famill	e):
Frédifont (1 famille) :		Marguerite Forestier (1910)	
Marcel Goure	(1911)	Marcelle Forestier	(1914-1997)
Antonia Goure	(1912)	La Combe, Roche (1 famille)	):
Chavassieux (1 famille):		Martin Néel	(1909)
Henriette Nigon	(1909)	Irma Néel	(1911)
Noël Nigon	(1911)	Jean-Mathieu Néel	(1914)
Claudia Nigon	(1912)	Le Revers, Essertines (1 fa	mille) :
Maria Nigon	(1915)	François Clairet	(1912)
Champ de l'Adret (1 fami	lle):	Claudia Clairet	(1914)
Jean Faye	(1909)	Les Gouttes, Essertines (1	famille):
Henri Faye	(1911)	Lucienne Gagnaire	(1911)
Eugène Faye	(1912)		
Félicie Faye	(1913)		
François Faye	(1914)		
Joseph Faye	(1916)		

Parmi eux, dix-huit sont restés au pays. Il y a eu au moins trois mariages entre anciens écoliers :

- ◆ Marius Prat et Augustine Béalem,
- François Faye et Josephine Perret,
- \* Marcel Gourbière et Marcelle Forestier.

# Lérigneux en 1933

Suivant l'Annuaire des départements de la Loire et de la Haute-Loire 146.

À 11 kilomètres de Montbrison. Poste, télégraphe et gare de Montbrison.

256 habitants. Fête patronale : Saint-Jacques.

Boulanger : Griot Émile. Cafés : Griot, Barou. Charron : Durand Jacques.

Débit de tabac et téléphone : Griot Émile.

Épicier : Griot Émile.

Maréchal ferrant : Beaudoux. Meunier : Durand Joseph.

Secrétaire de mairie : Griot Félix.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>146</sup> Annuaire publié par Théolier, imprimeur-éditeur à Saint-Étienne.

#### Annexes

# Les curés de Lérigneux

A LISTE des curés de la paroisse de Lérigneux commence seulement avec quelque précision au début du —XVII<sup>e</sup> siècle. Nous avons complété, quand cela était possible, le travail de l'abbé Vachet <sup>147</sup>:

#### Georges Grotte.

**Pierre Verdier**, 4 septembre 1609 ; il meurt peu de temps après sa nomination et l'on ne sait pas s'il a effectivement pris possession.

Georges Colongi, 6 novembre 1609.

**Antoine Neyron**, y est curé en 1629 ; il voue sa paroisse à saint Roch et à saint Sébastien après une épidémie de peste qui frappe Lérigneux à la fin du XVII<sup>e</sup> et au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

Gaspard Grozelier, 1656 (selon le Cahier de Visites de 1662).

Joseph Vial.

Jacques Martin, 2 juillet 1700.

André de Lafay, 27 avril 1729.

Antoine Bedoin.

Antoine Mathon, 13 décembre 1740 ; décédé subitement le 8 juin 1752 à l'âge de 53 ans.

Joseph Fenon, 15 novembre 1752, originaire de Chalmazel, mort à Lérigneux le 2 août 1769.

**Joseph Fenon**, 23 octobre 1769-1789, neveu du précédent ; revient à Lérigneux après la Révolution (février 1803).

André Valentin, mai 1815 ; il effectue aussi le service de la paroisse de Roche.

Claude Vallé, août 1825.

Pierre Savatté, janvier 1828.

**Jean-Baptiste Clément**, mai 1832, auteur d'un legs important au bureau de bienfaisance de Lérigneux.

Benoît Staps, novembre 1845, natif de Montbrison.

Jacques Fontbonne.

André Chartier, novembre 1857.

Aristide Pierre Mollin, octobre 1862.

Barthélemy Burlat, mai 1867.

Simon Félix Salanon, novembre 1873.

Jean Pierre Tachon, juillet 1879.

Etienne Marie Perrier, février 1890.

**Jean-Louis Breuil**, né en 1852, ordonné en 1876, devient curé de Lérigneux en avril 1895 ; en 1904, il devient curé de Moingt ; membre de la Diana, il est l'auteur d'une étude publiée dans le bulletin de la société historique : *La peste et le culte de saint Roch à Lérigneux* (tome X, p. 257-264).

L'abbé **Furet**, né en 1861, ordonné en 1888, est curé de Lérigneux de 1904 à 1919. Il meurt à Lérigneux d'une pleurésie.

Pierre-Marie Dimier, né en 1882, ordonné en 1906, curé de Lérigneux de 1919 à 1928 ; il devient ensuite curé de Chambéon.

L'abbé **Meynard**, né en 1883, ancien élève du petit séminaire de Verrières, ordonné en 1908, curé de Lérigneux pendant trente-deux ans, de 1928 à 1960. Il meurt à Lérigneux le 25 février 1960 ; inhumé à Saint-Nizier-de-Fornas. L'abbé Meynard était très apprécié de ses paroissiens : *Des vertus peu communes de simplicité et de cordialité lui valurent un rayonnement qui dépassait les limites de cette paroisse* 

.

<sup>&</sup>lt;sup>147</sup> Abbé Vachet, Les paroisses du diocèse de Lyon (1899).

[Lérigneux] et atteignait les gens de toute condition. Il supporta sans plaintes de longues souffrances, accroché à ces pentes du Forez qui lui étaient confiées et il est mort, comme il désirait, en son sommeil, ne dérangeant personne <sup>148</sup>. L'abbé Meynard est donc le dernier curé de la paroisse Saint-Jacques de Lérigneux.

## Ceux de 1914-1918

Treize jeunes hommes de Lérigneux ont donné leur vie pour la France. Leurs noms figurent sur le monument aux morts de la Grande Guerre qui, curieusement, est situé à l'intérieur de l'église du village. C'est un cas exceptionnel dans la région. Le monument, très simple, consiste en une grande plaque surmontée d'une croix de fonte. L'inscription *Pro Patria, à nos héros, la paroisse reconnaissante* confirme la connotation religieuse. Tous les noms sont accompagnés d'une photo dans un cadre ovale. Malheureusement, les prénoms ne figurent que par leur initiale :

BAYLE J. M. GOURE J.
GOURE A. FOUGEROUSE J.B
BAYLE C. LAURENT C.
NEEL J. PRAT L.

PALLAY J. B. FOUGEROUSE P. PALLAY J. M. GOUTTE C. NIGON G.



Place de l'Église

-

<sup>&</sup>lt;sup>148</sup> « Notice nécrologique », *Bulletin des anciens élèves de l'institution Victor-de-Laprade*.

#### Sources

- Archives de la Diana.
- Archives familiales : familles Néel, Barou.
- Collection du journal Le Montbrisonnais.

# Bibliographie

- Almanach de Lyon de 1785, bibliothèque Diana.
- Annuaire des départements de la Loire et de la Haute-Loire, Théolier, imprimeur-éditeur à Saint-Étienne.
- Barou Joseph, « Claude Janois, consul et collecteur des tailles en 1703 », *Bulletin de la Diana*, tome XLVI, p. 143.
- Barou Joseph, « Lérigneux au XVIII<sup>e</sup> siècle, aspects démographiques », *Bulletin de la Diana*, tome L, 1988, p. 257-275.
- Barou Joseph, « Les enfants abandonnés à Montbrison au temps de Louis XV », Bulletin de la Diana, tome XLVIII, 1984.
- Bernard Auguste, *Histoire du Forez*, tome II, p. 274.
- Bernard Auguste, *Pouillé du diocèse de Lyon au XIII*<sup>e</sup> siècle, appendice aux *Cartulaires de Savigny et d'Ainay*, tome II, p. 906.
- Breuil Jean-Louis (Abbé), « La peste et le culte de saint Roch », Bulletin de la Diana, tome X, p. 257.
- Broutin Auguste, Les châteaux historiques du Forez, tomes I et II, 1883-1884.
- Canard Jean (M. l'abbé), Les eaux minérales en Forez et en Roannais, imprimé par l'auteur, 1983.
- Canard Jean (M. l'abbé), Les pestes en Beaujolais, Forez, Jarez, Lyonnais du XIVe au XVIIIe siècle, imprimé par l'auteur.
- Clavier Éric, *Le souterrain du Mas, commune de Lérigneux. Refuge initiatique ?,* Groupe de Recherches Archéologiques de la Loire, nº 6, 1995, p. 49-63.
- Durand (abbé), « Une perquisition en Forez pendant la Terreur », Bulletin de la Diana, tome XXXVII, p. 191.
- Fournial Étienne, Jean-Pierre Gutton, États généraux de 1789, cahiers de doléances de la province de Forez, Centre d'études foréziennes, 1974, tome I, p. 186.
- Gentgen (Colonel René), L'armée secrète de la Loire, Service historique de l'armée de terre, Vincennes, 1992, p. 47-58.
- Louis-Pierre Gras, La Revue forézienne, 1867, p. 229-233.
- Lugnier Antoine, Cinq siècles de vie paysanne à Roche-en-Forez, Saint-Étienne, 1962.
- Maxime (Frère), Monographie des communes de l'arrondissement de Montbrison.
- Ogier Théodore, La France par cantons et par communes, Loire, tome I, Bajat fils, s.d. (vers 1850).
- Rochigneux Claudius, « Les arbres commémoratifs dénommés Sully dans la région montbrisonnaise » (arbre à Dovézy), Bulletin Diana, tome XVII, 1910-1911.
- Saint-Pulgent (A. de), « L'église (ancienne et moderne) de Lérigneux », Bulletin de la Diana, tome IX, p. 169.
- Soleillant Jean-Paul, La famille Chantemerle de Lérigneux, brochure, bibl. de la Diana, 1979.
- Soleillant Jean-Paul, *Lérigneux, état civil 1696-1800*, bibl. Diana.
- Tomas (M. et M<sup>me</sup> François), « Géographie sociale du Forez en 1788 d'après les tableaux des "propriétaires et habitans" », *Bulletin de la Diana*, tome XXXIX, p. 80 à 117.
- Vachet, Les paroisses du diocèse de Lyon, 1899.

# Table

1 – De Lerignacum à Lérignieu		
Le gâs de Genetoux	p.	4
L'estra de Lérigneux	p.	4
Les souterrains refuges	p.	4
L'achat de la montagne de Lérigneux	p.	5
La grande peste de 1629-1632	p.	5
Documents :	•	
Contrat de mariage (1660) : Claude Grimaud – Claudine Janois	p.	6
La visite pastorale de M <sup>gr</sup> de Neuville-de-Villeroy : 17 juin 1662	p.	8
2 – La population de Lérigneux au xvIII <sup>e</sup> siècle		
La société	p.	10
Démographie	р.	12
Documents :	•	
Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 28 décembre 1702	p.	19
Le rôle de l'étape de l'année 1703	р.	21
La rente du curé Martin (1726)	p.	23
Les étangs de Lérigneux (1736)	p.	25
Déclaration au roi (1782)	р. р.	27
Lérigneux d'après l' <i>Almanach de Lyon</i> de 1785	p.	28
3 – La période révolutionnaire		
Une famille de Lérigneux victime de la Terreur (1794)	p.	29
Documents:	γ.	
La préparation des états généraux (2 mars 1789)	p.	31
Les ci-devant privilégiés	р. р.	32
Les cloches de Lérigneux (1794)	р. р.	34
Le passeport de Jean Reynaud (1794)	р. р.	35
Le laissez-passer de Pierre Pallay (24 brumaire an VII)	р. р.	36
4 – Le xix <sup>e</sup> siècle		
Reconstruction de l'église de Lérigneux (1830)	p.	37
Partage de la montagne de Dovézy (1855)	р. р.	39
L'épidémie de diphtérie de 1895.	р. р.	40
Document :	ρ.	70
Partage de la montagne : les parties en présence	p.	41
Observations météorologiques (1845)	p.	42
5 – Le xx <sup>e</sup> siècle		
Une année de vie municipale à Lérigneux (1902)	p.	44
Quand Lérigneux votait à gauche (1902-1904)	р.	49
La bataille de Lérigneux (7 août 1944)	p.	55
Documents :	ı	
Les écoliers de Lérigneux en 1923	p.	56
Lérigneux en 1933	p.	57
Annexes:	•	
Les curés de Lérigneux	p.	58
Ceux de 1914-1918	p.	59
Bibliographie	p.	60

## Supplément au n° 79-80

Village de Forez, bulletin d'histoire locale.

Siège social (abonnements): Centre Social de Montbrison, rue Puy-du-Rozeil, 42600 MONTBRISON

\* Directeur de la publication : Claude Latta.

- \* Rédaction : Joseph Barou.
- \* Abonnement et diffusion : André Guillot.
- \* Comité de rédaction :

Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Danielle Bory, Roger Briand, Mireille Busseuil, Pascal Chambon, Edouard Crozier, Pierre Drevet, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, Francis Goutorbe, André Guillot, Jean Guillot, Marie Grange, Claude Latta, Mickaël Lathière, Philippe Pouzols, Stéphane Prajalas, Jean-François Roche, Pierre-Michel Therrat.

Dépôt légal : 4e trimestre 1999.

**Impression**: Centre départemental de documentation pédagogique, Saint-Étienne.